

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

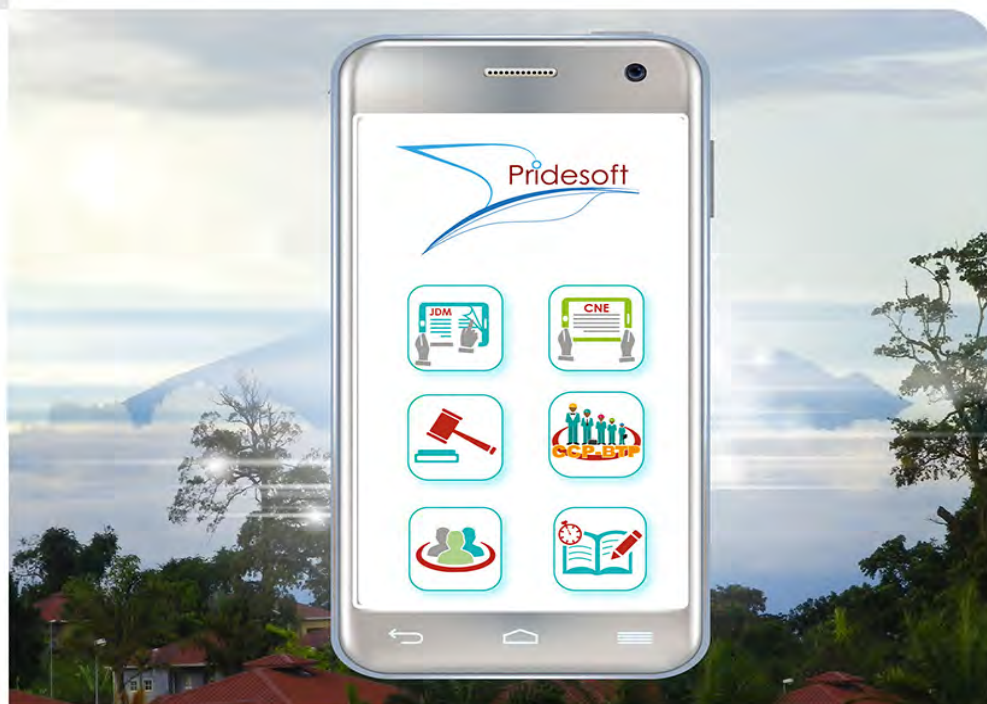
Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

TRANSPORT

01

TELECOMMUNICATION

01

NON DEFINIS

01

INFRASTRUCTURE

14

ECONOMIE

01

RURAL

05

ENERGIE

04

ADMINISTRATION

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

07

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1993

14 Février 2020

14 February 2020

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	004/AONO/PU/C-BANE/CDPM/IVIVILA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004 /AONO/PU/C-BANE/CDPM/IVIVILA/2020 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAMA DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2020 IMPUTATION . 54 15 197 01 641810 2222
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-02-2020

2	Reference	03/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2020 DU 30/01/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE KALALDI, ARRONDISSEMENT DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-02-2020

3	Reference	005/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/2020 DU 30/01/ 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG- BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, (EN DEUX LOTS) FINANCEMENT : BIP MINEE ET MINDDEVEL, EXERCICE 2020 IMPUTATIONS : LOTI 54 32 423 03 641810 2246 IOT2 54 27 351 01 641810 2246
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	21-02-2020

4	Reference	001/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILAJ2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/A.ONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILAJ2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, (EN DEUX LOTS) ADDITIF N°01 LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-02-2020

5	Reference	002/AONO/PU/C BBANE/CIPM/MVILA/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NO/PU/C? BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. ADDITIF N°01 LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-02-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	003/AONO/PU/C.B-BANE/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL SERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/C.B-BANE/CIPM/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS ADDITIF N°01
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	21-02-2020

7

Reference	0001/AONO/CUK/CIPM /PU/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/CUK/CIPM /PU/2020 DU 22 JANVIER 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/ COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI EXERCICES 2020 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-02-2020

8

Reference	001/ASMIICUK/SMP OF '2020 Lire
Titre/objet	KRIBI CITY COUNCIL INTERET PROTEST WARNING N° 001/ASMIICUK/SMP OF '2020 FOR THE RECRUTEMENT OF A BUREAU OF THE STUDY IN THE REALISATION OF THE TOWN HALL OF THE KRIBI CITY COUNCIL FINANCEMENT: BUDGET OF FEICOM/ KRIBI CITY COUNCIL EXERCICE 2020 AND FOLLOWING IMPUTATION: II - 2.2-220-100
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	02-02-2020

9

Reference	002/AONO/ENIEG DE MEIGANGA/CDPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ENIEG DE MEIGANGA/CDPM/2020 DU 06 FEV 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE MEIGANGA.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-03-2020

10

Reference	001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DU TRONCON SEP I - NKOUT DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BIP MINTP RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-03-2020

11

Reference	002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT: BIP MINEDUB RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-03-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	001/AONO/CDPM MI/2020 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM MI/2020 DU 13/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA LOCALITÉ VILLAGE NDOGTABEL, COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-03-2020

13

Reference	02/AONO/CIPM MI / 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM MI / 2020, DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'EDIOLOMO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	10-03-2020

14

Reference	001/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 13 FEVRIER 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 13 FEVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE (ONCC) FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2020- LIGNE N° 222 001
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-03-2020

15

Reference	01/AONO/C/BKA/CIPM-RTE/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BKA/CIPM-RTE/2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (03 LOTS) DANS LA COMMUNE DE BANKA DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	06-03-2020

16

Reference	002/AONO/ONCC/CPM/ 2020 du 13 février 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ONCC/CPM/ 2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR LA NORMALISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AU SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-03-2020

17

Reference	003/AONO/ONCC/CPM/ 2020 du 13 février 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ONCC/CPM/ 2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN COFFEE POINT POUR L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-03-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	02/ AONO/CBKA/CIPM-TBEC/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/CBKA/CIPM-TBEC/2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES FÊTES DE LA VILLE DE BANKA, ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	06-03-2020

19

Reference	0001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DU PROJET D'EXTENSION DE LA STATION D'AKOMNYADA DE 55 000 M3 ET DU PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE MEYOMESSIMAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICES : 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-03-2020

20

Reference	0002/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°0002/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS CHARGES DE LA MISE EN PLACE D'APPAREILS INTELLIGENTS DE COMPTAGE DES CONSOMMATION D'EAU SUR LES SITES PILOTES DE DOUALA (BONABERI)- LOT 1 ET YAOUNDE (ODZA) – LOT 2 MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : FONDS PROPRES CAMWATER EXERCICE : 2020 :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-03-2020

21

Reference	01AONR/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01AONR/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 DU 07/02/2020 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIETE HYDRO-MEKIN D'UNE POLICE D'ASSURANCE INTITULEE « COUVERTURE SOCIALE DU PERSONNEL » AU TITRE DE L'EXERCICE 2020
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	26-02-2020

22

Reference	0003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 202 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER (04 LOTS) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-03-2020

23

Reference	001/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION 001/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN PETITS MATERIELS ET MATERIELS TECHNIQUES DU CENTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BANDJOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE. DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-03-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION 002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE ANNEXE DE DJA, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHL REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-03-2020

25	Reference	003/AC/CPB/SG/CIPM-AI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION 003/AC/CPB/SG/CIPM-AI/2020 POUR LA REHABILITATION DE 10 FORAGES (KAMGO-TOTSELA-YOM-TESSA-FAMLENG-MEMBTUM- HA'A), ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-03-2020

26	Reference	001/AMI/DG/CAMTEL/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/DG/CAMTEL/2020 DU 13 FEVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS A TEMPS PARTIEL POUR EXERCER LA MEDECINE DE TRAVAIL DANS LES INFIRMERIES REGIONALES DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-03-2020

27	Reference	01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ORGANISATION DES QUATRIEMES ASSISES NATIONALES SUR LE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2020

28	Reference	02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/ASMI/ MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE LA REVISION, DE L'HARMONISATION ET DE L'ADAPTATION DES PROGRAMMES DE FORMATION DE CERTAINES FILIERES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2020

29	Reference	001/C/CUN/SG/CCM-SPI/CIPM-CUN/DT/2020 Lire
	Titre/objet	COKMUNIQUEN N° 001/C/CUN/SG/CCM-SPI/CIPM-CUN / DT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE TAVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CUN/CCCM-SPI/CIPM-CUN/2019 DU 10/09/ 2019 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGETS DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, EXERCICES 2019 A 2024
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE***** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES DAO N° 26, 27, 28 ET 29/AONO/CAN3/CIPM DU 11 JANVIER 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE À MADJELÉ, CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CENTRE MÉDICO D'ARRONDISSEMENT DE DANG ET EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (ENEO) DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

31

Reference [001/C/C-NDOM/CIPM/02-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5415197016414152222.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [003/C/C-NDOM/CIPM/02-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5440531076414152221.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

33

Reference [006/C/C-NDOM/CIPM/02-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE ÉPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [005C/C-NDOM/CIPM/02-2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES : DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020. IMPUTATION : 5427351016414152254 – COMMUNE DE NDOM - 5427351016414152254.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	002/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430391016414152220.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	004/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020, RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152250 ET 5430393036414152250.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

37	Reference	007/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152223, 5427351016414152271 ET 5440531076414152272.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	2020/006/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/006/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152254 LOT 1 : ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

39	Reference	2020/007/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/007/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : COMMUNE DE NDOM LOT 2 : ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	2020/003//DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/003//DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5440531076414152221 LOT 3 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

41

Reference	2020/001/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/001/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5415197016414152222. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM GROUPE I.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

42

Reference	2020/002/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/002/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5430391016414152220. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

43

Reference	2020/004/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/004/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020,RELATIFS AUX TRAVAUXDE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5430393036414152250 LOT 1 : TRAVAUXDE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

44

Reference	2020/005/DM/CND/CIPM Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/005/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020,RELATIFS AUX TRAVAUXDE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5430393036414152250 LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	2020/008/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/008/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020,RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5427351016414152254 LOT 3 : TRAVAUX D'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

46	Reference	2020/010/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/010/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5427351016414152223 LOT 1 : CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

47	Reference	2020/011/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/011/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5427351016414152271 LOT 2 : ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

48	Reference	002/DA/DG/CM-SCDP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°002/DA/DG/CM-SCDP/2020
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

49	Reference	2020/009/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/009/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE ÉPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	2020/012/DM/CND/CIPM Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°2020/012/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX DU LOT 3 DE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5440531076414152272.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

51	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAO) EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00001/AONO/MATGENIE/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE PAR LE PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE)AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 FINANCEMENT : BUDGET MATGENIE - EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

52	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-NZP/CIPM/2020 DU 22/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) BOUTIQUES AU CENTRE URBAIN DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.ADDITIF N°001
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

53	Reference	008 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 1 N° 008 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°295/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES DES TOILETTES PUBLIQUES ET BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ COMMUNIQUE :L'ADDITIF 1 DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ COMME SUIIT :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

54	Reference	012/CUY/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°297/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/019 POUR LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES LONGITUDINAUX ET TRANSVERSAUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55

Reference	010/CUY/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°293/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DES POTEAUX D'INCENDIE DE LA VILLE YAOUNDE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

56

Reference	ADDITIF N°003 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 003 RÉF: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/C-BGOU/CIPM/2020 DU 23/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE BAPA(PHASEL) ET REHABILITATION DU RESEAU SCAN WATER A BANDENKOP(PHASEL) DANS LA COMMUNE DE BANGOU.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

57

Reference	N°01/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° N°01/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2020 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2020 DU 27/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE PARTIEL DE L'AXE KAMHOUOM-KAMDJEMGHEU-EP DE DJEMGHEU-LYCEE TECHNIQUE DE BAHAM ET DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR L'AXE STATION TOTAL- CARREFOUR KAMHOUOM ET REHABILITATION DE LA ROUTE TUOWEM-DEFO TAMO-FORAGE A BOUKUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAHAM -DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX- REGION DE L'OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

58

Reference	002/C-NZP/CIPM/2020 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003 BIS/DC/C-NZP/CIPM /2020 DU 06/01/2020POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.FINANCEMENT : BUDGET DE FEICOM/COMMUNE DE NGOMEDZAP - EXERCICE 2019.ADDITIF N°002LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION SUSCITÉE SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004
/A0NO/PU/C-BANE/CDPM/IVIVILA/2020 DU 30/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KAMA DANS LA COMMUNE DE BIWONG
BANE FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2020 IMPUTATION . 54 15 197 01 641810 2222**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5415197016418102222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2020, le Maire de la Commune de Biwong-Bané, Autorité Contractante, lance un appel d'offres National ouvert pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de KAMA, dans la commune de Biwong Bane.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires - études ; Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- Les charpente / couverture ; Les menuiseries ; L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD Etc.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB, Exercice 2020 et le montant prévisionnel total dudit projet est de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille) FCFA.

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute entreprise des Travaux Publics installée au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB, Exercice 2020 et le montant prévisionnel total dudit projet est de 16 500 000 (seize millions cinq cent mille) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Biwong Bane ; le retrait du présent dossier d'Appel se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : 25 000 (Vingt-cinq mille) francs CFA payable à la recette municipale de la commune de Biwong Bané.

8. Acquisition du Dossier

0

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au plus tard le 21/02/2020 à 14 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention

**« Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°004./AONO/PU/C-BBANE/CDPM/MVILA/2020 DU 30/01/2020**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUXSALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
KAMA DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE**

**Financement : BIP MINEDUB EXERCICE 2020
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ces pièces administratives un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 13 du DAO. Le montant de la caution est fixé à 330 000 (trois cent trente mille) francs CFA et est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne le rejet.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies conformes par les services émetteurs, ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet) selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datée d'au plus trois (03) mois.

La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute Offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréé par le Ministère charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un temps aura lieu le 21/02/ 2020 à 15 heures. heure locale à la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes

- le 1^{ère} étape : vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} : évaluation technique des offres administrativement conforme.
- 3^{ème} : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été

reconnues techniquement qualifiées et administrativement conforme.

- abandon d'un Marché Public sur toute l'étendue du territoire national au cours des trois dernières années ;
- non satisfaction d'au moins 7 critères de qualification.

13. Principaux critères de qualification : Les critères relatifs à la qualification :

n Abandon d'un marché public dans le territoire national ;

- Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
 - La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la **CPMP** et l'**Autorité Contractante** se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Offre technique

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ; La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (absence de la visite de site, CCAP, CCTP, CCES et plans types non paraphés et /ou non datés) ;
 - La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après : o Bordereau et devis Quantitatif des travaux.
- Offre technique incomplète ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non-conformité au modèle de soumission ;

13.1- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

1. Capacité financière inférieure au tiers (1/3) du coût prévisionnel du projet.
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public

(exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des quatre (04) dernières années) ;

1. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement (un conducteur des travaux, Technicien Supérieur du génie Civil ou du Génie Rural, trois (03)

ans d'expérience minimum ; un chef chantier, Technicien du Génie Civil ou du Génie Rural, 02 ans d'expérience minimum) ;

1. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location un (01) Pick up de liaison, un (01) camion benne, une (01) dame sauteuse, un (01) générateur) ;
2. La méthodologie d'exécution des tâches
3. Délai d'exécution des prestations ;

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Biwong-Bané attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la Lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre, enfin, est évaluée moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Biwong Bané.

BIWONG-BANE le 30 Janvier 2020

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

COMMUNE DE DIR

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 03/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2020 DU 30/01/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE KALALDI, ARRONDISSEMENT DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020, le Maire de la commune de Dir, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres national Ouvert pour l'équipement en énergie solaire du Centre de Santé Intégré (CSI) de Kalaldi, Arrondissement de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent notamment :

- La construction d'une centrale solaire de 3000 W ;
- La réhabilitation de l'installation électrique du bâtiment.

3. Cout Prévisionnel

n/a

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'Energies Renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Dir, Service des Marchés, BP Dir
Tél : dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Dir, Service des Marchés, BP Dir
Tél : dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Trente Mille (30 000) F.CFA**

La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de Dir, Service de Passations des Marchés, BP Dir, Tél : au plus tard le 28/02/2020 à 14 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Mairie de Dir, Service de Passation des marchés avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/R-AD/D-MB/C DIR/CIPM/2020 du 30/01/2020 Pour l'équipement en énergie solaire d j Centre de Santé Intégré (CSI) de Kalaldi, Arrondissement de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. Financement : BIP 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Trois Cent mille (300 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **28/02/2020** à 15 heures, par la Commission interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

Notation binaire

1 Présentation générale de l'offre Oui/Non

2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires Oui/Non

3 Capacités techniques (Moyens humains et matériels) Oui/Non

4 Méthodologie d'exécution et Plan de travail Oui/Non

5 Capacité financière Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DDEE/MBERE, service des Energies.

DIR le 30 Janvier 2020

Le MAIRE

HOUSSEINI ISSA

COMMUNE DE BIWONG BANE

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/2020 DU 30/01/ 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA
COMMUNE DE BIWONG- BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, (EN DEUX LOTS)
FINANCEMENT : BIP MINEE ET MINDDEVEL, EXERCICE 2020 IMPUTATIONS : LOTI 54 32 423 03 641810
2246 IOT2 54 27 351 01 641810 2246**

**FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet : les travaux de construction des forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans certaines localités, de la Commune de Biwong- Bane, Département de la Mvila, Région du sud (en deux lots) subdivisés ainsi qu'il suit :

. Loti : Travaux de construction de (03) trois forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de Metet, melangué 1 et Nkolkeng (hôpital).

Lot 2 : travaux de construction de (02) forages équipés de pompe à motricité humaine

(PMH) dans les localités de melangué 3 et Ma'amenyin.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux pour chaque lot est définie ainsi qu'il suit :

- Les études géophysiques ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amené et repli de tous le matériel nécessaire pour

la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements de PMH

Le Développement, pompage et essais de débits ;

Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles

périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;

La grille métallique de protection autour de l'ouvrage ;

Un trousseau de clé de dépannage.

3. Cout Prévisionnel

Les financements et les coûts prévisionnels des travaux objet du présent appel d'offres pour le loti BIP MINEE, le coût prévisionnel est de 25 500 000 frs CFA, et pour le lot2 Bip MINDEVEL le coût prévisionnel est de 17 000 000 Frs CFA:

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

Conformément à la lettre circulaire N° 007/LC/PRC/M1NMAP/SG/DGMI/DMTR/CE1 du 27 Février 2015 relative aux nouvelles modalités de la passation des marchés de forages, la participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises exerçant dans les activités de forage d'eau.

Toutefois, conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres ouvert pourra valablement soumissionner,

Les prestations objet de l'appel d'offres seront financées par le budget MINEEIMINDEVEL, Exercice 2020

6. Financement

Les financements et les coûts prévisionnels des travaux objet du présent appel d'offres pour le loti BIP MINEE, le coût prévisionnel est de 25 500 000 frs CFA, et pour le lot2 Bip MINDEVEL le coût prévisionnel est de 17 000 000 Frs CFA:

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Maire de la Commune de Biwong Bané dès publication du présent avis.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Service des Marchés de la Commune de Biwong Bané, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Biwong Bané d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 40 000 (quarante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de biwong bané.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles devra être déposée contre récépissé à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Biwong Bané au plus tard le 21/02/2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention ::

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°005/A0NO/PUIC-BBANE/CIPM/2020 DU 30/01/ 2020, POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH)
DANS CERTAINS LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIWONG- BANE, DEPARTEMENT**

DE LA MVILA, REGION DU SUD, (EN DEUX LOTS)

LOT.....

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux pour chaque lot est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'une caution de soumission selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offre par un établissement bancaire agréé par le ministère en charge des finances dans les conditions de la COBAC et dont le montant est de :

Pour le lot1 510 000 FCFA (cinq cent dix mille FCFA)

Pour le lot2 340 000FCFA (trois cent quarante mille FCFA)

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne le rejet.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d' Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Biwong-Bané.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la CIPM de la commune de biwong bane. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 21/02/2020 à 15 heures. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d' Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires Les critères éliminatoires sont :

- 1) dossier administratif incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions du point 1.1 du N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics)
- 2) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- 3) n'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires défini par le présent RPAO ;
- 4) Non possession en propre ou en location d'au moins un atelier complet pour foration ; (en location signé par les deux
- 5) la non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (*visite CCTP, CCES et plans types non paraphés. non datés et non signés*)
- 6) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et plans de prestations».
- 7) non satisfaction d'au 7/10 des critères essentiels ;
- 8) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière (*Bordereau des Prix Unitaires et Devis Quantitatifs Estimatif*)
- 9) offre financière incomplète ;

10) absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

11) Planning d'exécution en fonction du délai prescrit par le MO ;

13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) l'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) les références de l'entreprise ;

iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iv) le délai d'exécution ;.

N°	Désignation	Appréciation	
		Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre	Oui	Non
2	Capacité financière	Oui	Non
	Preuve de possibilité de préfinancement sans solliciter d'avance de démarrage et sans rétrocession de la lettre commande à un tiers :		
3	Références dans les réalisations similaires	Oui	Non
	- Liste des références de l'entreprise dans le domaine Hydraulique		
4	Moyens logistiques	Oui	Non
	- Matériel affecté au projet dans le souci du respect des règles de l'art dans l'exécution : la disponibilité d'un atelier de forage et des équipements essentiels		
5	Personnel : l'expérience du personnel d'encadrement	Oui	Non
6	Note technique détaillée concernant la qualité du personnel, son niveau de formation ainsi que son expérience dans les travaux similaires Organisation de l'entreprise et organigramme du projet	Oui	Non
7	CV du personnel d'encadrement affecté au projet	Oui	Non
	Méthodologie d'exécution des travaux		
8		Oui	Non
	- Définition technique détaillée de la consistance des travaux		
9	Planning d'exécution y compris le délai	Oui	Non
10	Visite de et rapport de visite de site	Oui	Non



- Le seul non-respect du critère N°4, entraîne l'élimination de l'offre

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Biwong Bané.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien

vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748.

BIWONG-BANE le 30 Janvier 2020

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/A.ONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILAJ2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE CERTAINES ROUTES, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA,
REGION DU SUD, (EN DEUX LOTS) ADDITIF N°01 LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION
DE CERTAINS POINTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

0

2. Consistance des prestations

0

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

0

6. Financement

0

7. Consultation du Dossier

0

8. Acquisition du Dossier

0

9. Remises des offres

Au Lieu de :

10- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au plus tard le 12/02/2020 à 14 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BAVE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD, (EN DEUX LOTS)**

Lot.....

Lire plutôt :

10- Remise des offres : e

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au OUI tard le 21/02/2020 à 14 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES, DANS LA COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD, (EN**

DEUX LOTS)

Lot.... ..

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

0

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

0

13. Ouverture des Plis

Au Lieu de :

13 - Ouverture des offres :

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le 12/02/2020 à 15 heures, par la Commission Interne d de passation des Marchés de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier D'Offres.

Lire plutôt :

13 - Ouverture des offres :

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le 21/02/2020 à 15 heures, par la Commission interne d de passation des Marchés de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier D'Offres.

Le reste sans changement.

14. Critères d'évaluation

0

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

0

17. Renseignements Complémentaires

0

BIWONG-BANE le 5 Février 2020

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

COMMUNE DE BIWONG BANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NO/PU/C? BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. ADDITIF N°01 LE PRÉSENT ADDITIF PORTE SUR LA MODIFICATION DE CERTAINS POINTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

0

2. Consistance des prestations

0

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

0

6. Financement

0

7. Consultation du Dossier

0

8. Acquisition du Dossier

0

9. Remises des offres

Au Lieu de :

9-Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au plus tard le 12/02/2020 à 14 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NO/PU/C?
BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE
NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION
DU SUD.**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Lire plutôt :

9-Remise des offres : e

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Biwong Bané au plus tard le 21/02/2020 à 14 Heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/A0NO/PU/C?
BBANE/CIP1VI/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE
AGRICOLE NGOAZIP DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, RÉGION DU SUD.**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ». 11

10. Delai de Livraison

0

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

0

13. Ouverture des Plis**Au Lieu de :**

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le 12/02/2020 à 15 heures, par la Commission Interne d de passation des Marchés de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier D'Offres.

Lire plutôt :

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps aura lieu le 21/02/2020 à 15 heures, par la Commission Interne d de passation des Marchés de la Commune de Biwong Bané siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier D'Offres.

Le reste sans changement.

14. Critères d'évaluation

0

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

0

17. Renseignements Complémentaires

0

BIWONG-BANE le 5 Février 2020

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

COMMUNE DE BIWONG BANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATION SERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/PU/C.B-BANE/CIPM/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG-BANE, DEPARTEMENT
DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS ADDITIF N°01**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

0

2. Consistance des prestations

0

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

0

6. Financement

0

7. Consultation du Dossier

0

8. Acquisition du Dossier

0

9. Remises des offres

Au Lieu de :

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Biwong Bane au plus tard le 12/02/2020 à 14 heures et devant porter la mention ci-après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/A0NO/PU/C-BBANE/CIPVUMV1LA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS**

LOT.....

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutôt :

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Biwong Bane au plus tard le 21/02/2020 à 14 heures et devant porter la mention ci-après :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/A0NO/PU/C-BBANE/CIPM/MVILA/2020 DU 21/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINS LOGEMENTS D'ASTREINTE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS**

LOT.....

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

0

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

0

13. Ouverture des Plis

Au Lieu de :

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bané.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **12/02/2020 à 14 heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biwong-Bané procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d' Offres sera déclarée irrecevable

Lire plutôt :

L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de la Mairie de Biwong Bané.

L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le **21/02/2020 à 14 heures**. La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Biwong-Bané procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d' Offres sera déclarée irrecevable

Le reste sans changement.

14. Critères d'évaluation

0

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

0

17. Renseignements Complémentaires

0

BIWONG-BANE le 5 Février 2020

Le MAIRE

BELINGA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/CUK/CIPM /PU/2020 DU 22 JANVIER 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/ COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI EXERCICES 2020 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET
AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de Communauté Urbaine de KRIBI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la réalisation des travaux de construction l'Hôtel de ville de la Communauté Urbaine de KRIBI. Département de l'OCEAN.

2. Consistance des prestations

L'Hôtel de ville de la Communauté Urbaine de KRIBI à construire est un complexe immobilier.

Les travaux de ce complexe immobilier, objet du présent Appel d'Offres, sont regroupés par Corps d'Etat et comprennent notamment :

- Installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Gros œuvre ;
- Couverture et Etanchéité ;
- VRD et Aménagement Extérieur ;
- Menuiseries bois et alu ;
- Plafonds et Faux Plafonds ;
- Revêtements ;
- Peinture et Vernis ;
- Plomberie Sanitaire ;
- Appareil sanitaires ;
- Ouvrage d'épuration ;

Electricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **un milliard et seize millions (1 016 000 000) Francs CFA**

4. Allotissement

1. Sans objet.

5. Participation et origine

a. La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions, à

toutes les entreprises de droit camerounais et étranger justifiant d'une maîtrise avérée dans le domaine du bâtiment, notamment du génie civil et des corps techniques. Chaque entreprise devra soumissionner pour le lot unique, en entreprise générale ou en groupement conjoint ou solidaire avec un mandataire commun.

b. Une entreprise ne peut être membre de plus d'un groupement sous peine de rejet des offres concernées.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget du FEICOM et de la COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI, exercices 2020 et suivant(s), IMPUTATION : II- 2.2-220-100

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des

marchés de la Communauté Urbaine de Kribi Tél 222 461 878 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au service des marchés de la Communauté Urbaine de Kribi, BP 45 Kribi, Tél 222 461 878, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quatre cent mille (400 000) FCFA au titre des frais d'acquisition du dossier, à la recette Municipale de la communauté urbaine de Kribi.

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (7) exemplaires dont

l'original et six (06) copies, marqués comme tels, devront parvenir au service des marchés de la Communauté Urbaine de Kribi,, sous plis scellés au plus tard le 25

Février 2020 à 13 heures, heure locale et portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/AONO/CUK/CIPM/PU/2020 DU 22 Janvier 2020 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Remises des offres

0

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de un an (12) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est fixé à :

- Vingt millions trois cent vingt mille (20 320 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment [absence de la caution de soumission

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE Page 6

délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des

finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps .Cette ouverture aura lieu le 25

Février 2020 à partir de 14 heures locale par la Commission Interne de

Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Kribi, dans la salle des Actes de la Communauté Urbaine de Kribi, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt indiquées ne seront pas reçues.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera effectuée sur la base du système binaire OUI/NON Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

1. 14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives :

a) Dossier incomplet, 48 heures après l'ouverture des offres ;

b) Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;

c) Absence de la caution de soumission ;

14.1.2. Offre technique :

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Non validation de quatre critères sur quatre

14.1.3. Offre financière :

a) Omission absolue d'un prix unitaire quantifié

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les cinq (05) Rubriques ci-après :

a) Présentation générale des offres sur (03) critères

b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trente-cinq (35) critères ;

c) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur douze (12) critères ;

d) Méthodologie sur douze (12) critères ;

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE Page 7

e) Références et Capacité de préfinancement sur trois (03) critères.

Seules les soumissionnaires qui valideront toutes les cinq (5) rubriques verront leurs offres financières évaluées. Une rubrique est validée si le candidat y obtient 70% de OUI.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la Communauté Urbaine de Kribi, Tél : 222 461 878

KRIBI le 22 Janvier 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

MAZO JACQUES LOUIS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

KRIBI CITY COUNCIL INTERET PROTEST WARNING N° 001/ASMIICUK/SMP OF '2020 FOR THE RECRUTEMENT OF A BUREAU OF THE STUDY IN THE REALISATION OF THE TOWN HALL OF THE KRIBI CITY COUNCIL FINANCEMENT: BUDGET OF FEICOM/ KRIBI CITY COUNCIL EXERCICE 2020 AND FOLLOWING IMPUTATION: II - 2.2-220-100

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET
AUTONOME (BA) , 0
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Kribi City Council has received funding from FEICOM to finance the recruitment of a Study Office to carry out the project management of the construction of the Town Hall of the Kribi City Council. The said B E T is responsible for conducting studies according to the following specifications:

a. Mission 1: DET -Direction for the Execution of Work Contracts.

b. Mission 2: CCR - Adliement Compliance Control

1. Mission 3: AOR - Reception Operations Assistance, the duration of this study is 12 calendar months.

2. The Government Delegate to the Kribi City Council invites the Design Offices to express their interest in providing the services described above.

3. The Office of Studies will offer at least a team of experts with the following profile:

1. 01 Head of Mission: Civil Engineering Engineer / Rural Engineering. Bac 3, 10 years of experience (specialized in building works and public works), registered at the 1GC, with an environmental knowledge of FEICOM-funded projects.
2. Follow-up Technician No.1: Senior Technician of the Work, Civil Engineering Training BAC 2 with knowledge of the environment of FEICOM-funded projects.

e Follow-up Technician No.2: Senior Work Technician, Rural Engineering Training BAC 2 with knowledge of the environment of FEICOM-funded projects.

1. Geotechnician: Senior Technician of the works, BAC 2 Geotechnical Training or Civil Engineering with knowledge of the environment of projects on FEICOM financing.
2. Topography Operator: Topography Technician, TOPOGRAPHY training and land registry training, with a knowledge of the environment of FEICOM-funded projects.

Nb: The list of materials required of bidders (rolling equipment, office equipment, and other consumables) is specified in the tender file.

1. The Offices of Studies may partner with other firms to strengthen their respective competences in the form of a solidarity group or a subcontractor agreement. A consultant will be selected using the consultant qualification method (QC) as described in the consultant guidelines.

2. Consistance des prestations

0

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

0

6. Financement

0

7. Consultation du Dossier

0

8. Acquisition du Dossier

0

9. Remises des offres

1. 4. interested Consultants can obtain additional information at the address below: Kribi City Council, BP: 45 Kribi, tel: 222 461 878/696 64 24 42, email: info.villedekribigyahoo.fr; every working day from 8 a.m. to 4 p.m. local time.
2. 5. Expressions of interest must be filed in five (05) copies al the address below, in person, by mail, no later Chan 10 days after the publication of this notice of solicitation to express interest at 15:00 local time with the words "Demonstration of interest No.001/ASMI/CUK/SG/SPM/2020 for the recruitment of a BET in view of the realization of the mastery of the construction work of the Town Hall of the Kribi City Council.

KRIBI City Council, BP: 45 Kribi, tel: 222 461 8781 696 64 24 42, ernal: info.villedekribi@yahoo.fr; ALL HOURS FROM 8am to 4pm, LOCAL HOUR.

10. Delai de Livraison

0

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

0

13. Ouverture des Plis

0

14. Critères d'évaluation

0

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

0

17. Renseignements Complémentaires

0

KRIBI le 22 Janvier 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

MAZO JACQUES LOUIS

PRÉFECTURE DE MBERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ENIEG DE MEIGANGA/CDPM/2020 DU 06
FEV 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'ENIEG DE MEIGANGA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5425331025810182222429.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'exécution du budget d'investissement public, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE
MEIGANGA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ; - '
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de vingt deux millions (22 000 000) FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiments et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 5425 331 025 81 01 82222429.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du MBERE sis à la préfecture de Meiganga.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du MBERE sis à la préfecture de Meiganga dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette des finances de Meiganga.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont roriginal et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du MBERE sis à la préfecture de Meiganga au plus tard le 6 MARS 2020 à 13 heures, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/ENIEG DE MEIGANGA /CDPM/ 2020 DU 06 FEV
2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ENIEG DE
MEIGANGA.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est 6e quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée paf le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 440 000 (quatre cent quarante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 06 Mars à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département du MBERE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Performance technique inférieure à 70% ;
- Absence dans l'offre financière d'un sous détail de prix ;
- Le non-respect de trois critères essentiels ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- L'attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 22 000 000 FCFA oui/non;
- Organisation méthodologique et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement oui/non;
- Les références de l'entrepreneur dans les travaux similaires oui/non;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non;
- L'expérience du personnel d'encadrement (conducteur des travaux et chef de chantier) oui/non.

Le non-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département du MBERE ou au Secrétariat de la commission départementale de passation des Marchés du Mbéré.

MEIGANGA le 6 Février 2020

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REPROFILAGE DU TRONCON SEP I - NKOUT DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BIP MINTP RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de reprofilage du tronçon : **SEP I- NKOUT** dans la Commune D'AKOEMAN, Département du Nyong et So'o

COMMUNE	ITINERAIRE	LONGUEUR
		TOTALE (KM)
AKOEMAN	SEPI – NKOLAKOA- NKOUT	11 km

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- LOT 100 : Travaux préparatoire ;
- LOT 200 : Emprise
- LOT 300 : Assainissement –Ouvrages

3. Cout Prévisionnel

Les travaux Objet de cet Appel d'Offres porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de 27 700 000 f CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées dans le domaine d'Entretien Routier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ressources transférées à la Commune d'Akoeman Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman Département du Nyong et So'o du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à d'Akoeman d'une somme non remboursable de **48 000 (quarante-huit mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marquées, parvenir au Service des affaires Générales de la Commune d'Akoéman Département du Nyong et So'o au plus tard le **06 /03/2020** et porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 du 14/02/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de la route communale SEP I - NKOUT dans la Commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (4) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué en annexe d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances pour le montant de **554 000 (cinq cent cinquante-quatre mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constatation du marché définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par l'émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis d'Appel d'Offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministre des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le **06/03/2020 à 15 heures**, par la Commission Inter-Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. Ils en ont la charge.

13. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (*sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa 1)*);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- N'avoir pas achevé ou abandonné des marchés publics au cours des trois dernières années;
 - Note technique inférieure à **70 %** ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil
- #### c) Offre financière
- Offre financière incomplète
 - Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

14. Attribution

- L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DMM qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été la plus disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoeman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

- Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

YAOU

MB

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 14/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT: BIP MINEDUB RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de BETH dans la Commune D'Akoéman, Département du Nyong et So'o.

Les travaux Objet de cet Appel d'Offres porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de 16 000 000 f CFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent : ? Travaux préparatoires ;

- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévation ;
- Charpente – Couverture Plafond ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Electricité ;
- Peinture
- VRD

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de la République du Cameroun, ressources transférées à la Commune d'Akoéman Exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoéman, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoéman d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Commune d'Akoéman département du Nyong et So'o au plus tard le **06/03/2020 à 14 heures** locales et porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 du 14/02/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de BETH dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre -

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre mois (4 mois)**.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **320 000 (trois cent vingt mille)** francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office **au plus tard 15 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoéman le **06/03/2020 à 15heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif

- Absence ou non-conformité d'une administrative au-delà de 48 h (**sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés**);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- N'avoir pas achevé ou abandonné des marchés publics au cours des trois dernières années;
- Note technique inférieure à **70 %** ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- Offre financière incomplète
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;

13- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;

L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoéman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

- Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP au **673 20 57 25/ 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CDPM MI/2020 DU 13/02/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA LOCALITÉ VILLAGE NDOGTABEL, COMMUNE DE NITOUKOU, DÉPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINEE, le Préfet du Département du MBAM ET INOUBOU, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) un Appel d'Offre National Ouvert N°0 .. /AONO/CDPM MI /2020 du 13/02/2020 Pour la réalisation des travaux de construction d'un Forage positif équipés d'une pompe à Motricité Humaine dans la localité village Ndogtobel, commune de Nitoukou, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, exercice 2020.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;
- Foration et développement à l'air lift ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement à la pompe immergée, et essai de pompage;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle homologuée par le MINEE pouvant refouler de l'eau à 60m de profondeur.

NOTE: les tuyaux utilisés doivent être choisis en inox ou en PVC selon la profondeur du forage de sorte qu'un enfant de 12 ans doit puisse pomper aisément.

- Construction et crépissage puits perdu (rempli de moellon)+Avaloir (regard siphonide) de section 50x50+chenal d'évacuation de 7m de long en agglos bourré + toutes suggestions
- Formation de 02 agents de maintenance et le comité de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions cinq cent mille (8 500 000) Frs CFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Énergie pour le compte de l'exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de passation des marchés sis à la Préfecture de Bafia, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de la Commission départementale de passation des Marchés publics sis à la Préfecture à Bafia, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public des frais d'achat du DAO égale à (16 000) seize mille F CFA, délivré par la recette des finances de bafia. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la commission de passation des Marchés au plus tard le **10/03/2020 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO / CDPM MI /2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGES POSITIF ÉQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS LA LOCALITÉ VILLAGE NDOGTABEL, ARRONDISSEMENT DE NOTOUKOU, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINÉE, EXERCICE 2020.

(A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DÉPOUILLEMENT)

9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois(03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 170 000 (cent soixante-dix mille) **francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

11. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **10/03/2020 à partir de 13heures** à la salle de l'Hôtel des Finances de Bafia dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

12. Critères d'évaluation

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet;
- Absence de la Caution de Soumission
- Dossier technique incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Obtention d'un nombre de Oui inférieur à 80% dans l'évaluation des critères de qualification.

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- le chiffre d'affaires
- l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- l'expérience du personnel d'encadrement

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- L'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

13. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Départemental de Passation des Marchés Publics du Mbam et Inoubou, sise à la Préfecture, Service des Affaires Générales

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOMWOLOA

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/CIPM MI / 2020, DU 13/02/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'EDIOLOMO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de Mbam et Inoubou autorité contractante lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification rurale de la localité d'EDIOLOMO dans la Commune de BOKITO, Département de Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- la construction d'une ligne moyenne tension (M.T) Monophasée aérienne en câble Almélec 1 * 34,4 mm² sur une longueur de 1 km;
- l'équipement d'un poste de transformateur H 61 – 25 KVA – 30KV/B2;
- la construction d'une ligne moyenne tension / basse tension (MT/BT) Monophasé aérienne en câble Almelec 3 * 34,4 mm² et torsadé alu 2 * 25 mm²+N+EP de 0,500 km;
- la construction d'une ligne basse tension (B.T) monophasée aérienne en câble torsadé 4 * 25 mm² de 2,350km;
- La construction d'une artère BT de longueur 150 m
- les prestations diverses.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais présélectionnées ou non, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2020.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Préfecture dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Préfecture contre présentation d'une quittance de versement de **(50 000) cinquante mille francs CFA**, délivrée par la Recette des Finances de Bafia, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture au plus tard le **10/03/2020**, à **12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°02/AONO/CDPM MII/2020 DU 13/02/2020

POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE D'EDIOLOMO DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2020.

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission de, **480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins **de trois (3) mois**.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **10/03/2020 à partir de 13 heures** au rez-de-chaussée de l'hôtel des finances du Mbam et Inoubou à Bafia dans une salle appêtée à cet effet par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

11. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

Ø Dossier de candidature non- conforme ou incomplet; (on donne 48 heures pour compléter)

Ø Absence de caution de soumission

Ø Dossier technique incomplet;

Ø Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

Ø Note des critères valides inférieure à 21/30.

Ø Etablissement ayant abandonnés les travaux ou n'ayant pas réalisés conformément au cahier des charges les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2019.

Critères de qualification et Attribution :

1. Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire(oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. Le rapport de visite des lieux;

2. La présentation de la soumission;

3. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;

4. Les références de l'Entreprise;

5. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels;

6. L'expérience du personnel d'encadrement;

7. La méthodologie.

2. Principaux critères de qualification :

Le non-respect de **21 critères sur un total de 30** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement le moins disant.

Toute offre non présentée en **trois (03) volumes** sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

12. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou et du choix définitif du Prestataire par l'autorité contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'autorité contractante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire de la Commission Départemental de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou, sise à la Préfecture, Service des Affaires Générales

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le PRÉFET

MONONO ABSALOMWOLOA

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 13 FEVRIER 2020
POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFE
(ONCC)FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DE L'EXERCICE 2020- LIGNE N° 222 001**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café, dont le siège est à Douala, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la fourniture de deux véhicules 4 x 4 PICK UP diesel climatisés double cabines budgétisés à 58 millions de francs CFA.

2. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles domiciliés au CAMEROUN.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 5^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA au compte spécial CASARMP ouvert à la BICEC.

4. Remises des offres

Chaque soumission sera rédigée en français ou en anglais et présentée en six (6) exemplaires. Ces exemplaires, dont un (1) original et (05) copies marqués comme tels, seront déposés à la Cellule des Marchés de l'ONCC, sis au siège, porte 9/5, tél : 233 42 59 36, au plus tard le **19 mars 2020 à 13 heures** et devront porter obligatoirement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/AONO/ONCC/CIPM/2020 DU 13 FEVRIER 2020 POUR LA
FOURNITURE DES VEHICULES A L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET
DU CAFE (ONCC)**

**Financement : Budget de l'ONCC de l'exercice 2020 — ligne n° 222 001 "Confidentiel — A N'ouvrir Qu'en
Séance De Dépouillement ".**

5. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trente (30) jours

Lieu de livraison

Siège de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) à Bonanjo Douala.

6. Cautionnement Provisoire

Toute soumission doit être accompagnée d'une caution de soumission d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant de 1 160 000 (Un million cent soixante mille) FCFA, délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du CAMEROUN.

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

"Pour toute tentative de Corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux n° 673 20 57 25 / 699 37 07 48"

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **19 mars 2020 à partir de 14h 00**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

9. Critères d'évaluation

Principaux Critères d'Evaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres, qui se constitue ainsi qu'il suit
- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
- L'original de l'attestation pour soumission de la CNPS ;
- La domiciliation bancaire
- Le reçu de versement des frais d'Achat du D.A.O.
- L'attestation et le plan de localisation
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité du dossier technique ou de la proposition financière
- Non respect de quatre critères essentiels sur les six

L'évaluation finale des offres des soumissionnaires qualifiés sera faite sur la base de la conformité des critères essentiels suivant le système de notation binaire :

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre	Oui/non
Caractéristiques et spécifications techniques du véhicule	Oui/non
3. Garantie et entretien	Oui/non
Expérience et références du soumissionnaire	Oui/non
La disponibilité des pièces de rechange	Oui/non
Délai de livraison	Oui/non

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant ayant présenté des offres administratives et techniques conformes.

11. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

DOUALA le 13 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE BANKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/BKA/CIPM-RTE/2020 DU 13 FÉVRIER 2020
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (03
LOTS) DANS LA COMMUNE DE BANKA DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM (EN PROCÉDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien routier et réhabilitation des routes communales dans la Commune de Banka, Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Installation chantier ;
- Nettoyage et Terrassements;
- Assainissement - drainage ;

3. Allotissement

Lest travaux sont constitués de 03 (trois) lots définis comme suit :

Lot	Localisation	Li
01	REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES	
	Tronçon 1: Baboaté-foyer Bagondack-Chefferie Bagondack	
	-Carrefour Nzatiè (1,5 km)	
	Tronçon 2: Carrefour Feujieu-Carrefour Tiyoualeu (2 km)	
	Tronçon 3: Carrefour Tiyoualeu-Carrefour Tikak-Carrefour Sachiedji (3 km)	
	Tronçon 4: Carrefour Buniè-Sohzinga-Fuyouatchoua-Zidjom (2,5 km)	
	Tronçon 5: Carrefour Chiassom-montée Djitik (0,700 km)	
	Tronçon 6: Carrefour Sohna-Centre de Santé-Route Baboaté (1,000 km)	
	Tronçon 7: Carrefour Nzatiè-Carrefour Fyouatchoua (1,500 km)	

02	TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES Tronçon 1: Barrière de pluies derrière cathédrale-Folentcha chefferie (7,100 km) Tronçon 2: Chefferie Folentcha-Pont Chi soya (1,100 km) Tronçon 3: Carrefour dispensaire-Centre de Sant Intégré de Folentcha (0,300 km) Tronçon 4: Ouverture Chi soya-Ecole Publique chefferie Folentcha (2,000 km)
03	TRAVAUX D'EXTENTION DES ROUTES COMMUNALES Tronçon 1: Entrée Foalatu-Chijindack (1,000 km) Tronçon 2: Carrefour Ngazeu-Carrefour Miafu Emakam (0,800 km) Tronçon 3: Château d'eau Bagondack-Limite Bapouandeu (3,000 km)

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux sus visés, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés de la Mairie de la Commune de Banka.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu **aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Banka** sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale d'une somme de **75 000 (soixante quinze mille) francs CFA** non remboursable, au titre des frais d'acquisition du dossier.

8. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Banka, Service des marchés au plus tard le **06 Mars 2020 à 9 heures** locales et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C/BKA/CIPM-RTE/2020 DU 13 Février 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES (03 Lots) DANS LA COMMUNE DE BANKA DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM (En Procédure d'Urgence) »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de **Quatre mois (04) mois** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission par lot soit :

- Lot 1 : 600 000 F (six cent mille francs) CFA
- Lot 2 : 560 000 F (cinq cent soixante mille francs) CFA
- Lot 3 : 340 000 F (trois cent quarante mille francs) CFA

établie par une Banque de premier ordre et/ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre et/ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 Mars 2020 à 10 heures** par la Commission Interne de la Passation des Marchés de la Commune de Banka.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Le délai maximum d'exécution des travaux en état de réception provisoire est de **Quatre mois (04) mois** à compter de la date de notification à l'Entrepreneur de l'ordre de service de démarrer les travaux.

1- Principaux critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a) Dossier administratif :

- Pièce administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- Absence de caution bancaire de soumission dans l'offre ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées;

c) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;

d) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

e) Absence d'un sous – détail d'un prix unitaire quantifié.

12.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;

C- REFERENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS ;

E- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

F- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte dans l'évaluation financière.

13. Attribution

Le soumissionnaire remplissant toutes les capacités Administratives et techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO et qui présentera ensuite l'offre évaluée la moins- distante, sera adjudicataire du présent marché.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banka, Service des marchés, Tel: 233 29 65 93.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'Offres.

BANKA le 13 Février 2020

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ONCC/CPM/ 2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR LA NORMALISATION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES AU SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 302

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du réaménagement des locaux de services de l'Office National du Cacao et du Café (l'ONCC), le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la normalisation des Installations électriques l'immeuble siège de l'ONCC.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment le câblage et les installations électriques

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 49.5 millions de FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux en bâtiments du droit camerounais

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de l'ONCC de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 302

6. Consultation du Dossier

N/A

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, au plus tard le **05 mars 2020 à 13 heures** et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/ONCC/CPM/ 2020 du 13 février 2020 pour la normalisation des Installations électriques au siège de l'Office National du Cacao et du Café (En Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 30 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, de 990 000 FCFA, la validité qui doit être supérieure de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

(6) La publication a lieu au Journal des Marchés publics (JDM)

(7) les frais d'achat du dossier sont payables au Compte spécial CAS- ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières en *un temps* aura lieu le **05 mars 2020 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures, qui se constitue ainsi qu'il suit :

- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie du registre de commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.RI ;
- L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- La domiciliation bancaire ;
- Le reçu de versement des frais d'Achat du dossier ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics
- (l'ARMP) ;
- - Absence de la caution de soumission ;
- CCAP non paraphé ;
- CCTP non paraphés
- Non-conformité de l'Offre Technique aux termes de Référence du DAO
- Non respect des trois critères essentiels.
- Expérience du soumissionnaire Personnels
- Capacité financière

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Critères

Notation



Présentation générale de
l'offre O/N

Expérience du
soumissionnaire O /N

Personnels O /N

capacité financière O /N

Matériels O /N

14. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à la phase d'analyse des offres techniques et présentant l'offre financière la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9e étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

DOUALA le 13 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ONCC/CPM/ 2020 DU 13 FÉVRIER 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UN COFFEE POINT POUR L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
201417.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion de la consommation locale du café, le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un Coffee Point à l'aéroport international de Douala, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment la construction et les installations notamment le revêtement mural, le plafonnage, carrelage, électricité, fenêtre et pose étagère, équipements, cloisons, climatisation, plomberie, sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables s'élève à 17 millions de FCFA (Dix sept millions de francs CFA).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des travaux en bâtiments du droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le budget de l'ONCC de l'exercice 2020, imputation budgétaire n° 201417.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA** au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, au plus tard le **05 mars 2020 à 13 heures** et devra porter la mention:

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°03iAONO/ONCC/CPMI 2020 du 13 février 2020 pour la construction d'un Coffee Point pour l'Office National du Cacao et du Café. (en procédure d'urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 30 jours.

9. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de 340 000 FCFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, la validité qui doit être supérieure de trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

(6) La publication a lieu au Journal des Marchés publics (JDM)

(7) les frais d'achat du dossier sont payables au Compte spécial CAS- ARMP n°335988 ouvert à la BICEC.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières en un temps aura lieu le 05 mars 2020 à 14 heures par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures qui se constitue ainsi qu'il suit

- La copie de la carte de contribuable certifiée par le service émetteur ;
- La copie du registre de commerce
- L'original de l'attestation de non redevance ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I Y L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- La domiciliation bancaire ;
- Le reçu de versement des frais d'Achat du dossier ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- Absence de la caution de soumission ; CCAP non paraphé ;
- CCTP non paraphés.
- Non-conformité de l'Offre Technique aux termes de Référence du DAO
- Non-respect des trois critères essentiels. Expérience du soumissionnaire Personnels

Capacité financière

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	Notation
Présentation générale de l'offre	O/N
Expérience du soumissionnaire	

O /N



Personnels O /N

capacité financière O /N

Matériels O /N

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire qualifié à la phase d'analyse des offres techniques et présentant l'offre financière la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

Manœuvres et Dénonciation de la Corruption

Toutes les manoeuvres de corruption doivent être dénoncées aux numéros : 699 37 07 48 /673 20 57 25

DOUALA le 13 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE BANKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/CBKA/CIPM-TBEC/2020 DU 13 FÉVRIER 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES FÊTES DE LA VILLE DE
BANKA, ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement de la place des fêtes de la ville de BANKA, arrondissement de BANKA, Département du Haut Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Les travaux préliminaires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de voirie;
- Assainissement-drainage
- Divers
- Le déplacement des réseaux des concessionnaires, le cas échéant.

NB : Il est à noter que la pose des pavés de pierres et la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel de 31 000 000 f (trente un millions de francs) CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront exécutés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement Public du MINH DU exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au service de passation des Marché de la Mairie de BANKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès au service de passation des Marché de la Mairie de BANKA sur présentation d'une quittance de versement de la recette Municipal de la Commune de BANKA d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **52 000 F (cinquante deux mille francs) CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service de passation des Marché de sis à la Mairie de Banka au plus tard le **06 Mars 2020 à 9 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/CBKA/CIPM-TBEC/20DU 13 Février 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DES FÊTES DE LA VILLE DE BANKA, ARRONDISSEMENT DE BANKA, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT : BIP/MINH DU 2020 TRANSFERE AU MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **620 000 (six cent vingt mille francs) CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 06 Mars 2020 à partir de 10 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Banka, sise à la salle de réunion de la Commune de Banka.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Pièces administratives absente ou non-conforme et non régularisées dans les 48 heures ;
- b) Absence de la caution de soumission
- c) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié;
- d) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- e) N'avoir pas satisfait à au moins 70% d'éléments positif.

15.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références03 éléments
- B - Personnel d'encadrement12 éléments
- C - Matériel12 éléments
- D- Surface financière 01 éléments
- E- Proposition technique08 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès au service de passation des Marché de de la Commune de BANKA (Mairie de BANKA), Maître d'ouvrage.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la commune de Banka, Autorité contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

BANKA le 13 Février 2020

Le MAIRE

DJEUGA Bernard

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°0001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DU PROJET D'EXTENSION DE LA STATION
D'AKOMNYADA DE 55 000 M3 ET DU PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE
MEYOMESSIMAIRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATEREXERCICES : 2020**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de fournir aux décideurs des informations concrètes sur le processus de maturation des deux projets, l'état de réalisation physique et financière des travaux le rendement de production induit, et de proposer des solutions réelles pour la viabilité de ces projets afin de garantir la desserte en eau des villes bénéficiaires, le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres International ouvert pour le recrutement d'un consultant chargé de l'audit du projet d'extension de la station d'Akomnyada de 55 000 m3 et du projet d'Adduction d'eau potable de MEYOMESSI.

2. Consistance des prestations

Pour le projet d'extension de la capacité de production de la station d'AKOMNYADA-Tranche de 55 000 M3/J exécutée par ECC d'un audit :

Des phases de conception du projet, de réalisation et de réception des travaux ;

- Du système de production de l'usine ultrafiltration (Station de pompage, système de prétraitement, système de pré filtration ultra membranaire, système de stockage des eaux traitées, produits de traitement et point d'injection, refoulement, SCADA ;
- Financier du projet;
- Des équipements, infrastructures et ouvrages de production de l'usine ultrafiltration
- Des données d'exploitation notamment, production journalière moyenne, taux moyen d'utilisation de la capacité installée, rendement moyen de production, de la mise en production semi-industrielle et industrielle.

Pour le projet d'AEP de MEYOMMESSI, d'un audit

- De la phase de conception et de maturation du projet
- Des taux
- d'avancement global des travaux (y compris fournitures)
- d'avancement physique des travaux
- d'avancement financier
- de consommation des délais

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 100 000 000(cent millions) FCFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées en un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études spécialisés dans les domaines suscités.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER pour l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- *Motif : la référence de l'Appel d'offres « N°..... /AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020*
- *Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement*

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
 - Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
 - Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;
- Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°0001/AOIO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 2020
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT DU PROJET
D'EXTENSION DE LA STATION D'AKOMNYADA DE 55 000 m3 ET DU PROJET D'ADDUCTION D'EAU
POTABLE DANS LA LOCALITE DE MEYOMESSI
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **17 Mars 2020 à 11 heures 00**, heure locale.

10. Délai de Livraison

L'exécution de la présente mission est prévue pour un délai de 74 (soixante quatorze) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Un million deux-cent mille F CFA (2 000 000FCFA)et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17 Mars 2020** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	55
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	20
3	Expérience du cabinet	15
4	Moyens matériels	10
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division Suivi des Consultations et des Marchés, porteA05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 14 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°0002/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT DE
CONSULTANTS CHARGES DE LA MISE EN PLACE D'APPAREILS INTELLIGENTS DE COMPTAGE DES
CONSUMMATION D'EAU SUR LES SITES PILOTES DE DOUALA (BONABERI)- LOT 1 ET YAOUNDE
(ODZA) – LOT 2 MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATERFINANCEMENT :
FONDS PROPRES CAMWATEREXERCICE : 2020 :**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Par le décret N°2018/144 du 20 février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), le Chef de l'Etat du Cameroun a définitivement rompu le contrat décennal d'affermage signé en 2008 entre le Gouvernement Camerounais et le consortium Marocain conduit par l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) constituée des sociétés MEDZ, Delta Holding et du Cabinet de conseil en travaux publics INGEMA. Forte de sa nouvelle identité de société à capital public avec pour seul actionnaire l'Etat, de sa personnalité juridique et de son autonomie financière, la CAMWATER est désormais chargé d'assurer toutes les activités liées à la production, le transport, la distribution et la commercialisation de l'eau potable dans le périmètre urbain et périurbain autre fois assurées par la Camerounaise Des Eaux (CDE).

Les défis auxquels doit faire face l'entreprise revigorée sont d'autant plus nombreux que ses domaines d'intervention ont augmenté. L'amélioration de la qualité de services et l'innovation sont au cœur des préoccupations du top management de la CAMWATER.

A ce titre, afin de répondre efficacement aux attentes des populations, le taux de couverture, les rendements de production et de distribution ainsi que la qualité de la relève et de la facturation constituent les différents leviers d'évolution actionnés à la CAMWATER.

Sous l'impulsion de la Direction Générale, la CAMWATER envisage la mise au point de multiples projets innovants et, cela suppose la mise en place dans le temps un Système de Management de la Qualité (SMQ): « orienté client », tel que prescrit par la norme ISO 9001.

S'agissant de la relève et facturation, s'enquérant des innovations technologiques, il a été entrepris au sein de l'entreprise une migration vers un système de comptage intelligent.

En effet, le système de comptage actuel présente des limites notamment :

- La relève manuelle des index de consommation peu fiable ;
- La non-conformité du nombre de PL par releveur ;
- Les délais de relève et de facturation élevés ;
- La difficulté des relèves en l'absence des clients ;
- Les risques d'erreurs lors de la saisie des index de consommation dans l'application de gestion commerciale (GESCOM) ;
- Les plaintes des clients.

Eu égard à ce qui précède, le système de comptage intelligent se présente comme une solution idoine dans un contexte d'amélioration d'accès des populations à l'eau potable et de qualité de service.

A cet effet, la CAMWATER souhaite recruter un partenaire technique pour la mise en place des compteurs dits intelligents.

2. Consistance des prestations

Résultats attendus des prestations

- Les compteurs Intelligents sont déployés sur le site pilote préalablement défini par la CAMWATER ;
- Un système centralisé de collecte et de traitement des données transmises par les compteurs intelligents ;
- Le personnel désigné à exploiter l'outil de gestion est formé et opérationnel ;
- Le personnel technique (informaticiens et ingénieurs) est formé ;
- Les manuels de maintenance ainsi que les pièces de rechange sont disponibles ;
- La disponibilité des licences d'utilisation des outils déployés, éventuellement les programmes d'installation (exécutables) du progiciel de gestion intégré et d'éventuels serveurs de gestion des bases de données disponibles dans les services de la CAMWATER.

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de la prestation est de 250 000 000 (deux cent cinquante millions) FCFA TTC pour chacun des lots.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres seront réalisées deux (02) lots sur les sites pilotes de Douala (Bonaberi) et Yaoundé (Odza).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après :

N°	DESIGNATION DES CANDIDATS PRE QUALIFIES
01	Groupement EMERALD/XYLEM ;
02	Groupement CATALYST BUSINESS SOLUTIONS /SBEM Pvt. LTD ;
03	Groupement CGCOC/Hangzhou Laison Technology Co. LTD ;
04	Groupement DAT/Interactive Media Cameroun

La liste restreinte ci-dessus a été élaborée suite à l'évaluation des manifestations d'intérêts reçues dans le cadre de l'ASMI N°002/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2019 du 27/11/2019 publié dans l'édition du Mercredi Novembre 2019 du Journal des Marchés Publics du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées sur Fonds Propres de la CAMWATER. Exercice budgétaire 2020.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER, BP: 524 Douala Cameroun Tél: (237) 33 42 89 81 /233 42 82 54.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte A05 Tel 233 42 82 54 Fax 00237 233 43 72 70. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **200.000 (Deux cent mille) francs CFA**, payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** ».

NB : La quittance d'achat devra porter :

- Motif : la référence de l'Appel d'offres « N° /AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020
- Nom du remettant : le Nom exact de l'entreprise (ou l'un des membres du groupement

9. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais. Elles devront être scellées sous trois enveloppes distinctes présentées comme suite :

- Enveloppe A –Volume I : Dossier Administratif ;
 - Enveloppe B –Volume II : Proposition Technique ;
 - Enveloppe C –Volume III : Proposition Financière ;
- Contenant chacune sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, et devant porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT
N°0002/AOIR/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 2020
POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS CHARGES DE LA MISE EN PLACE D'APPAREILS INTELLIGENTS
DE COMPTAGE DES CONSOMMATION D'EAU SUR LES SITES PILOTES DE DOUALA (BONABERI)-LOT 1 ET
YAOUNDE (ODZA)- LOT 2
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Elles seront remises au Secrétariat de la Division des affaires juridiques et des Marchés (DAJM) Porte A05, situé de l'Immeuble Siège de la CAMWATER, BP 524 Koumassi Douala Cameroun, Tél. (237) 233 42 82 54, au plus tard le **20 Mars 2020 à 11 heures 00**, heure locale.

10. Delai de Livraison

La Mission s'étalera sur 120 jours à partir de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée établie par un établissement Financier de premier ordre basée au Cameroun et agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le présent DAO, d'un montant de 2 500 000 par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques, sera suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20 Mars 2020** à 12 h00 précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège à Koumassi-Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale de **75/100** points.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s);
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- La non-exécution d'un marché antérieur.

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N°	Critères	Note maximum
1	Qualifications et compétences du personnel clé	60
2	Adéquation du plan de travail et de la méthodologie	15
3	Expérience du cabinet	20
4	Moyens matériels	5
	TOTAL	100 Pts

La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est de 75/100.

Méthode de sélection du Consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.8 * NT + 0.2 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec $NF = 100 * (MMd) / (M/S)$

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés, porte 304/ A05 de l'immeuble siège de la CAMWATER à Douala Koumassi, tel : 233 42 87 11/ 233 42 82 54. Email secretariadgcamwater@camwater.cm.

DOUALA le 14 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01AONR/HYDRO-MEKIN/CIPM/2020 DU 07/02/2020
RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIETE HYDRO-MEKIN D'UNE POLICE D'ASSURANCE
INTITULEE « COUVERTURE SOCIALE DU PERSONNEL » AU TITRE DE L'EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN) pour l'exercice 2020, le Directeur Général, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la souscription à une police d'assurance intitulée « couverture sociale du personnel », regroupant l'assurance maladie et l'assurance individuelle accidents.

2. Consistance des prestations

Assurance maladie

Le prestataire aura à garantir la prise en charge des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, d'analyses, d'actes de spécialité et de radiologie, consécutifs à une maladie ou à un accident. Il garantira aussi les de frais nécessaires à l'évacuation sanitaire ou au transfert de la personne malade d'un centre hospitalier vers un autre donc le plateau technique est plus performant, que ce soit au Cameroun, en Afrique en Europe ou en Asie, et partout dans le monde ; et les frais relatifs à la lunetterie optique médicale, à la maternité, aux soins dentaires, ou tout type de protaise lié à un accident , à la chaise roulante, à l'échographie, à la morgue et les frais de rééducation.

Le prestataire devra aussi s'occuper de la prise en charge en ce qui concerne :

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques ;
- Les frais d'analyses médicales ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais des actes de spécialiste, de radiologie, au scanner, chirurgie, vaccination, électrothérapie, physiothérapie, ostéopathie, ergothérapie ;
- Le cancer, le paludisme, le sida, le diabète, les dialyses, les hépatites ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie;
- Les frais de maternité;

- Population à assurer

Sous réserve de modifications :

- Personnels : quatre-vingt-six (86) personnes ;
 - Conjointes : quarante-cinq (45) personnes ;
 - Enfants : cent quatre-vingt-sept (187) personnes ;
- Soit un total de 318 personnes.

Assurance individuelle accidents

Le prestataire va garantir le paiement des capitaux prévus en cas de décès et d'invalidité permanente consécutif à un accident pouvant atteindre l'assuré dans l'exercice de sa profession ainsi qu'au cours de sa vie privée.

- Effectif

Sous réserve de modifications :

- Directeur Général : (01)
Directeur Administratif et Financier : (01)
Directeur Technique : (01)
Capital garanti par personne : 30 000 000 FCFA
Sous –Directeurs : (07)
Chefs de Services : (06)
Cadres : (08)
Capital garanti par personne : 25 000 000 FCFA
Agents de Maîtrise : (38)
Capital garanti par personne : 15 000 000 FCFA
Autres Agents : (24)
Capital garanti par personne : 10 000 000 FCFA

N.B : Le détail des prestations est précisé dans les termes de référence.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de conditions, aux compagnies d'assurances, agents généraux et courtiers de droit camerounais, dûment agréés par le Ministère des Finances et la CIMA. Ayant été pré qualifiés par le maitre d'ouvrage tel qu'il apparait dans le tableau ci-dessous:

N°	Nom ou raison sociale	Contacte	Adresse
----	-----------------------	----------	---------

01	ACTIVA ASSURANCES, AGENCE PREVENTIS	222 21 26 23 690 40 95 74 699 91 18 13	B.P : 7201 Yaoundé
02	BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	233 422 307 233 422 308	B.P : 2328 Douala
03	CHANAS ASSURANCES	233 42 14 74 699 30 27 13 676 80 39 83	B.P : 109 Douala
04	AREA ASSURANCES	33 43 81 94 33 43 81 97 33 43 82 32	B.P : 15 584 Douala
05	AXA ASSURANCES	675 29 52 22 653 174 593	B.P : 4068 Douala
06	NSIA ASSURANCES	233 50 27 50	B.P : 2759 Douala

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint seront financées par le budget de la société HYDRO-MEKIN, Exercice 2020.

Conditions de participation à l'Appel d'Offres Restreint

Les soumissionnaires pré qualifiés recevront de la part du maître d'ouvrage une notification d'appel à proposition de soumission

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint est à retirer au secrétariat de la CIPM de **HYDRO MEKIN**, Immeuble siège, BP 13 155 Yaoundé, Tel 97 84 40 01 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **200 000 (deux cent milles) FCFA** dans le compte Ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences BICEC.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les locaux du Maître d'Ouvrage Hydro-Mekin, secrétariat de la commission interne de passation de marché, à l'immeuble siège, BP 13 155 Yaoundé, Tel 697 84 40 01, au plus tard le 26 février 2020 à 13 heures 00, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01/AONR/HYDROMEKIN/CIPM/2020DU 07/02/2020

RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIETE HYDRO MEKIN D'UNE POLICE D'ASSURANCE « COUVERTURE SOCIALE DU PERSONNEL »

AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Financement : Budget HYDRO MEKIN, Exercice 2020

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

NB : Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

7. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois.

8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°10 du présent DAOR), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Ledit cautionnement est de : 4.000.000 (Quatre Millions) FCFA.

Aucune caution délivrée par une compagnie d'assurance ne sera acceptée dans le cadre de cet appel d'offre restreint.

Ledit cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis ainsi que du Dossier d'Appel d'Offres restreint sera déclarée irrecevable.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu **le 26 février 2020 à partir de 14 heures précises**, par la Commission interne de Passation des Marchés de HYDRO-MEKIN, dans la salle de réunion, sise au 3^{ème} étage de l'Immeuble siège. Elle s'effectuera en présence ou non des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

10. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'Attestation de non faillite ;
- Absence d'Attestation pour soumission CNPS ;
- Absence de Caution de soumission conforme au dossier d'appel d'offre Restreint;
- Absence d'Attestation de non exclusion des marchés publics ARMP ;
- Absence d'Agrément du Ministère des finances et Adhésion CIMA ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Capacité financière insuffisante sur la base des « états C4 et C11 » des exercices 2016, 2017 et 2018 certifiés par la division des assurances du Ministère des Finances (*chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années d'au moins 10 milliards*) et des tableaux 3 et 4 des exercices 2016, 2017 et 2018 certifiés par les commissaires au compte.
- Information financière dans l'offre technique



b) Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences du règlement particulier de l'appel d'offre restreint (RPAOR) les points à vérifier porteront sur

- La présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire
- Modalités pratiques de gestion de la police
- Représentativité
- Capacité financière

Et selon le tableau ci-dessous :

DESIGNATION	CRITERES	POINTS	POINTS
Présentation de l'offre	Intercalaire en couleur	1	3
	Agencement pièces suivant l'ordre du DAO	1	
	Reliure en spirale	1	

Références du soumissionnaire <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Ancienneté de la compagnie sur le marché des assurances		6
	-De 2 à 9 ans	2	
	-De 10 à 20 ans	3	
	-Plus de 20 ans (Justifier par l'agrément du MINFI certifié)	6	
	Ancienneté et expérience du soumissionnaire dans la couverture des risques similaires (Joindre 1ere page et les pages du contrat signé par les parties).		9
	0.5 point par contrat vieux de 1 à 6 ans fourni		
	01 point par contrat vieux de 7 à 15 ans fourni	9	
	02 points par contrat vieux de De 16 à 20 ans fourni		
	03 points par contrat vieux de Plus de 20 ans fourni (Maximum 03 contrats à fournir)		



	Attestation de satisfecit signé par le DG ou DRH de l'Entreprise sur les cinq dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018) :		5
	- De 1 à 2 lettres - De 3 à 4 lettres - De 5 à 6 lettres	1	
		2	
		3	
	Plus de 6 lettres	5	
	(Joindre également 1ere et dernière page signées des contrats concernés.)		

Modalités pratiques de gestion de la police <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Utilisation des cartes biométriques : Mise à disposition des kits d'identification dans au moins 10 centres.		10
	- Centre conventionné avec kit biométrique (justificatif de transmission des kits) 1pt/centre	5	
	- Joindre lettre de satisfecit : 1 pt par lettre	5	
	Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires		4
	Examens de laboratoires, pharmacies, etc.		
	Le même jour	4	
	Plus de 24 heures	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée+Copie bon de prise en charge datée)		
	Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de la prise en charge)		3
	Le même jour	3	
	Plus d'un jour	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée +Copie bon de prise en charge datée)		
	Remboursement des frais médicaux.		4
	Inférieur à 8 jours	4	
	De 8 à 10 jours	2	
	Plus de 10 jours	1	
	(à justifier par les décharges des demandes de remboursement + justificatifs paiement datés : chèque ou virement, ..)		

Règlement des frais des prestataires relatifs au bon de prise en charge		3
	Inférieur à 10 jours	
	De 10 à 15 jours	
	Plus de 15 jours	
	(à justifier par le bordereau de dépôt de factures + justificatifs de paiement par chèque ou ordre de virement daté.)	
délai de prise en charge pour le transfert des malades à l'intérieur du pays		3
dans les 48 heures	3	
de 48 à 72 heures	1	
plus de 72 heures	0	
(à justifier par une demande de transfert datée, réservation billet ou bon de prise en charge datée)		
Délais de prise en charge lunetterie		3
De 1 à 2 jours	3	
De 3 à 5 jours	1	
(Deux copies de bons délivrés le même jour : prescription du client, devis daté + Copie bon de prise en charge datée)	0	

	Prise en charge à l'Etranger avec preuve de délivrance de bon de prise en charge dans au moins cinq pays	5	5
	(Europe, Maghreb, Afrique du sud, Amérique du nord, Asie)- joindre : devis de l'hôpital vers lequel le malade doit être évacué, prise en charge délivrée par l'assisteur à la demande de la compagnie d'assurance, toute autre preuve de l'évacuation et de la prise en charge effective de l'assuré à l'Etranger. (1 point par prise en charge présentée par pays si tous les éléments clés demandés sont fournis, 0 point s'il manque un des deux éléments clés)		
Représentativité <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Liste des formations sanitaires dans les dix régions	5	5
	Au moins une pharmacie et un hôpital par région (0.5pt/région) –Copies conventions		
	Présence des médecins conseils dans chaque région- Copies des conventions	5	5
	0.5 point par région		
	Partenariat à l'Etranger :		6
	Couverture de réassurance et partenariat internationaux dans la branche concernée.		
	Une copie du traité avec un réassureur dans le cadre de l'assistance à l'étranger 4pts	4	
	Capacité du traité 2pts	2	

Capacité financière <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Capital social		4
	inférieur à 2 milliards	1	
	De 2 à 5 milliards	2	
	Plus de 5 milliards	4	
	Chiffre d'affaires moyen (2016, 2017, 2018) de la branche concernée		5
	Inférieur ou égale à 3 milliards	2	
	Plus de 3 milliards	5	
	Joindre attestation des chiffres d'affaires signée par le Commissaire aux Comptes ou Etats C1		
	Chiffre d'affaires moyen de la compagnie (2016, 2017, 2018)		3
	Inférieur ou égale à 15 milliards	1	
	Plus de 15 milliards	3	
	Taux moyen de marge de solvabilités (2016, 2017, 2018)		7
	Entre 100% à 150%	3	
	Supérieure à 150%	7	
	(Etat C11 certifiés par le MINFI)		
	Taux moyen de la couverture des engagements réglementés (2016, 2017, 2018)		7
	Entre 100% et 105%	3	
	Supérieure à 105%	7	
	(Etat C4 certifiés par le MINFI)		

Toutes les offres qui n'auront pas obtenu une note technique au moins égale à 80/100 seront Eliminés.

11. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection Qualification/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Restreint.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de Commission Interne de passation de marché, à l'Immeuble siège, Tel : 6 97 84 40 01 pour de plus amples explications ; et Les réponses aux demandes de renseignements seront transférées à tous les soumissionnaires

YAOUNDE le 7 Février 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BIYA MOTTO Frederic

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 FÉVRIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS
DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER (04
LOTS)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de matériels de branchement et matériel d'entretien des réseau d'eau à la CAMWATER en 04 Lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de matériels de branchement et matériel d'entretien des réseau d'eau à la CAMWATER en 04 Lots.

Les spécifications techniques sont contenues dans le descriptif de la fourniture (pièce N°05) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables par lot est de :

Désignation des Lots	Montants FCFA TTC
Lot 01 : Matériel de branchements: *tuyau PEHD DN25 et DN50 rouleaux de 100 mètres, PN16 ; *Tuyaux, Pièces En Acier Galvanisé Et Robinets D'arrêt, tubes allonges	205 199 438
Lot 02 : Robinets et colliers de prise en charge: *Robinets de prise en charge et raccords à serrage rapide ; *Colliers de prise en charge	231 519 463
Lot 03 : Matériel réseau *Tuyaux PVC à Pression Joint Automatique *Tuyaux PVC de diamètre 25 et 50 mm	132 038 370
Lot 04: Joints Gibaults *Joints Gibaults	111 007 867

4. Allotissement

Les prestations sont réalisées en **04 (quatre) lots** à savoir :

Lot 01 : Matériel divers de branchements

- tuyau PEHD DN25 et DN50 rouleaux de 100 mètres, PN16 ;
- Tuyaux, Pièces En Acier Galvanisé Et Robinets D'arrêt, tubes allonges ;

Lot 02 : Robinets et colliers de prise en charge

- Robinets de prise en charge et raccords à serrage rapide ;
- Colliers de prise en charge

Lot 03 : Matériel pour entretien réseau

- Tuyaux PVC à Pression Joint Automatique
- Tuyaux PVC de diamètre 25 et 50 mm

Lot 04: Joints Gibaults

- Joints Gibaults pour réparation des fuites

Un candidat peut soumissionner à plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de (deux) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux fournisseurs spécialisés dans le matériel suscité.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement de la CAMWATER, Exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte NB02, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le DAO peut être retiré à partir de 7h30 jusqu'à 16 heures locales, chaque jour ouvrable à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés porte NB02, à l'Immeuble Siège de la CAMWATER, Boite Postale 524, Tel (00237) 233 42 87 11, Fax (00237) 233 43 72 70.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **200 000 (Deux Cent Mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **25 Mars 2020 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2020 DU 14 Février 2020 POUR LA FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS ET MATERIELS D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'EAU A LA CAMWATER (04 LOTS)
(Lot N° à préciser par le soumissionnaire)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'offres est de **soixante(60)jours pour chacun des lots** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission acquittée délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de :

Lot	Montants Cautions FCFA
Lot 01 :	4 103 989
Lot 02 :	4 630 389
Lot 03 :	2 640 767
Lot 04:	2 220 157

et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Pièces administratives, des Offres techniques et financières se fera en un (01) temps à la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) le 25 Mars 2020 à 12h00 heures, heure locale, dans la salle de conférence de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon le système binaire oui ou non.

Critères éliminatoires

Ces critères sont les suivants :

- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Non validation d'au moins 75% de tous les sous-critères de qualification ;
- Absence d'un certificat d'origine signé du fabricant ;
- Un engagement sur l'honneur de bonne livraison signée du soumissionnaire conforme à la commande.

Critères essentiels

Les sous-critères d'évaluation porteront sur les aspects ci-après :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les caractéristiques du matériel proposé ;
- Les références des prestations similaires réalisées ;
- La capacité de préfinancement ;
- Le délai de livraison proposé.

Le détail des sous-critères est contenu dans la grille d'évaluation du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères techniques et administratifs requis.

Un candidat peut soumissionner à plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tout autre renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables, bureaux : 304 et A05 de l'immeuble Siège de la CAMWATER, BP : 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 89 81/ Fax (237) 33 42 89 81. Email : secretariatdgcawwater@camwater.cm

DOUALA le 14 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

AVIS DE CONSULTATION 001/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN PETITS MATERIELS ET MATERIELS TECHNIQUES DU CENTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BANDJOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE. DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2020, le Maire de commune de Pete Bandjoun Autorité Contractante lance, pour le compte du Ministère de la Promotion de la Femme et la Famille (MINPROFF), un Dossier de Consultation pour urgence pour l'équipement en petits matériels et matériels techniques du centre de la promotion de la femme et de la famille de Bandjoun dans l'arrondissement de Poumougne. Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les spécifications techniques et les accessoires :

SPECIFICATIONS
CONGELATEUR ICEBERT 400L
PLAT CARRE ASSL 22*22
PLAT ROND DE 28CM
MARMITE CHAUFFANTE DOUBLE 2*4.5L EN INOX
MARMITE CHAUFFANTE BELLE VIE DE 9L
VERRE FLACON 280ML CARTON DE 06
VERRE A EAU COURT HANNITA JEU DE 06
VERRE A CHAMPAGNE ABKA 75356 JEU DE 06
VERRE A WHISKY COURT ABKA 75158 JEU DE 06
VERRE A VIN EN COUPLE LEGOIE GREEK-GOTICK JEU DE 06
FLUTE OVION 265CL CARTON DE 06
LOUCHE EN INOX DE 10CM DANS CARTE TESCOMA 72AC
CUILLERE DE CUISINE EN SILICONE SECRET DE GOURMET
TASSE A CAFE CAPPU EMPILAGE + SUPPORT EN METAL PAQUET DE 06
PLATEAUX INOX 14

PLATEAUX INOX 16
PLATEAUX INOX 18
PLATEAUX INOX 20
PLATEAUX INOX 22
PLATEAUX INOX 24
PLATEAU DE PRESENTATION OVAL LOT/3 AVEC ANSE DOREE
PLATEAU DE PRESENTATION OVAL 40X26CM EN INOX ORGA
PLATEAUX DE SERVICE SHINE INOX (OVAL CREUX) 04 PIECES
PLATEAU EN INOX ROND 50 CM JEU DE 3
FOURCHETTE APERO DE 12 PIECES/TESCOMA
BLENDER G MOULINEX
BOUILLLOIRE PHILIP INOX 240W 1.7L
CUISINIERE ELECTRIQUE ELBA 55W042
ASSIETE CHAUFFANTE K2-620
BALANCE DE CUISINE 14292-47 CONSTANT
CARAFE EN MELANINE 4 COUL ASSORTIES
COCOTE MINUTE SONICA 30CM-15L
CORBEILLE A PAIN 23CM
COUTEAU DE TABLE PRESIDENT
CUILLERE A CAFE EN INOX
GLACIERE EDA DE 20L
GLACIERE EDA DE 42L
PLATEAUX EN INOX MOYEN 300*250*50MM
FER A REPASSER A VAPEUR TEFAL EASY ACCES 2100W
MACHINE A COUDRE FAIT TOUT AVEC TABLE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) FCFA répartis comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Equipement en petits matériels et matériels techniques du centre de la promotion de la femme et de la famille de Bandjoun	

8 000 000

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine de fourniture du matériel de cuisine.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le budget d'investissement public (BIP) de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun, sis à l'hôtel de ville de Bandjoun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10 000 (dix mille) francs CFA, payable à la recette Municipale de la Mairie de Bandjoun.

9. Remises des offres

L'offre rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir dans les Services de l'autorité Contractante à la Mairie de Pété Bandjoun, porte 105 au plus tard le 04/03/2020 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION 001/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN PETITS MATERIELS ET MATERIELS TECHNIQUES DU CENTRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE BANDJOUN DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE. DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des fournitures objet de la présente Demande de cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/03/2020 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés publics de la commune de Pété Bandjoun.

Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Pièces administratives incomplètes (horsmis la Caution de Soumission) et non complété après 48heures,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Absence de la Caution de Soumission

Offre Technique.

Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

Non-respect de 21 critères au moins sur les 30 retenus.

- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.

Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

• Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les fournitures, objet de la demande de cotation. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des fournitures à livrer.

L'évaluation de l'offre sera faite suivant le tableau de comparaison joint en annexe.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait au tableau de comparaison des offres.

• procédure de sélection

1-) seuls les prestataires dont le dossier administratif sera complet, seront retenues pour l'examen de la partie technique.

2-) seuls les prestataires ayant obtenus au moins 11 OUI sur 15(soit au moins 70%), seront retenues pour l'examen de la partie financière,

3-) l'offre financière retenue sera celle jugée la moins disante

JDM n° 1993 du 14 Février 2020

Page 116 sur 183

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

17/02/2020



15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont les offres administratives et techniques auront été reconnues conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, dont l'offre a été évaluée la moins-disante hors TVA, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général porte 219 sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun.

BANDJOUN le 12 Février 2020

Le 2eme Adjoint au Maire

FOKOUA HELENE

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

AVIS DE CONSULTATION 002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE ANNEXE DE DJA, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHL REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2020, le Maire de commune de Pete Bandjoun Autorité Contractante lance, pour le compte du Ministère de l'ÉDUCATION de Base (MINEDUB), un Dossier de pour l'équipement en Matériels didactiques et pédagogiques à l'école primaire publique inclusive annexe de DJA dans l'Arrondissement de Poumougne ; Département du Koung-khi. REGION DE L'OUEST.

2. Consistance des prestations

Les spécifications techniques et les accessoires :

SPECIFICATIONS
AUDIOPHONE
PROTHESE AUDITIVE
EMBOUT
CALCULATRICE PARLANTE
RAMES DE PAPIER BRAILLE FORMAT A4 80G
MACHINE A DACTILOGRAPHIE BRAILLE
PILLE RECHARGEABLE + CHARGEUR
DEAMBULATEUR
ORDINATEUR COMPLET AVEC CASQUE CORE 13, 500GG, 4GHZ, 19P0UCES, CLAVIER, SOURIS, BAFFLE EXTERNE
BOULOIR COMPTEUR OU ABACCUT
POINÇON AVEC MANCHE EN BOIS ET BOUT EN FER
DICTAPHONE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de cinq millions (5 000 000) FCFA répartis comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
-------------	---------

Équipement en matériels didactiques et pédagogiques à l'école primaire publique inclusive annexe de DJA	5 000 000
---	-----------

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine de fourniture du matériel didactique, informatique et Audiovisuel.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le budget d'investissement public (BIP) de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables entre 07h30 et 15h30 de lundi à vendredi auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun, sis à l'hôtel de ville de Bandjoun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10 000 (dix mille) francs CFA, payable à la recette Municipale de la Mairie de Bandjoun.

9. Remises des offres

L'offre rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir dans les Services de l'autorité Contractante à la Mairie de Pété Bandjoun, porte 105 au plus tard le 04/03/2020 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION 002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE ANNEXE DE DJA, ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des fournitures objet de la présente Demande de cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC d'un montant de 100 000 (cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/03/2020 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés publics de la commune de Pété Bandjoun.

Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complété après 48heures,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Absence de la Caution de Soumission

Offre Technique.

Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

Non-respect de 11 critères au moins sur les 15 retenus.

- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.

Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

• Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les fournitures, objet de la demande de cotation. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des fournitures à livrer.

L'évaluation de l'offre sera faite suivant le tableau de comparaison joint en annexe.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait au tableau de comparaison des offres.

• procédure de sélection

1-) seuls les prestataires dont le dossier administratif sera complet, seront retenues pour l'examen de la partie technique.

2-) seuls les prestataires ayant obtenus au moins 11 OUI sur 15(soit au moins 70%), seront retenues pour l'examen de la partie financière,

3-) l'offre financière retenue sera celle jugée la moins disante.

JDM n° 1993 du 14 Février 2020

Page 122 sur 183

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

17/02/2020



15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont les offres administratives et techniques auront été reconnues conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, dont l'offre a été évaluée la moins-disante hors TVA, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général porte 219 sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun.

BANDJOUN le 12 Février 2020

Le 2eme Adjoint au Maire

FOKOUA HELENE

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

AVIS DE CONSULTATION 003/AC/CPB/SG/CIPM-AI/2020 POUR LA REHABILITATION DE 10 FORAGES (KAMGO-TOTSELA-YOM-TESSÉ-FAMLENG-MEMBTUM- HA'A), ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice 2020, le Maire de commune de Pete Bandjoun Autorité Contractante lance, pour le compte du Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable (MINADER), un Dossier de Cotation pour la réhabilitation de 10 forages (KAMGO-TOTSELA-YOM-TESSÉ-FAMLENG-MEMBTUM-HA'A), dans l'Arrondissement de Poumougne ; Département du Koung-khi. REGION DE L'OUEST

2. Consistance des prestations

1- Travaux préliminaires,

2- Travaux de réhabilitation

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) FCFA répartis comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Réhabilitation de 10 forages (KAMGO-TOTSELA-YOM-TESSÉ-FAMLENG-MEMBTUM-HA'A),	8 000 000

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et exerçant dans le domaine des forages.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le budget d'investissement public (BIP) de l'exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Pete Bandjoun , sis à l'hôtel de ville de Bandjoun, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10 000 (dix mille) francs CFA, payable à la recette Municipale de la Mairie de Bandjoun.

9. Remises des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir dans les Services de l'autorité Contractante à la Mairie de Pété Bandjoun, porte 105 au plus tard le 04/03/2020 à 10 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION 003/AC/CPB/SG/CIPM-AI/2020 POUR LA REHABILITATION DE 10 FORAGES (KAMGO-TOTSELA-YOM-TESSÉ-FAMLENG-MEMBTUM- HA'A), ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI REGION DE L'OUEST.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des fournitures objet de la présente Demande de cotation est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/03/2020 à 11 heures par la Commission interne de passation des marchés publics de la commune de Pété Bandjoun.

Seules les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complété après 48heures,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Absence de la Caution de Soumission

Offre Technique.

Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

Non-respect de 09 critères au moins sur les 12(soit au moins 70%).

- N'avoir abandonné aucun marché public lors des 3 dernières années.

Offre Financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission.

• Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les fournitures, objet de la demande de cotation. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des fournitures à livrer.

L'évaluation de l'offre sera faite suivant le tableau de comparaison joint en annexe.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait au tableau de comparaison des offres.

• procédure de sélection

1-) seuls les prestataires dont le dossier administratif sera complet, seront retenues pour l'examen de la partie technique.

2-) seuls les prestataires ayant obtenus au moins 09 OUI sur 12(soit au moins 70%), seront retenues pour l'examen de la partie financière,

3-) l'offre financière retenue sera celle jugée la moins disante.



15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont les offres administratives et techniques auront été reconnues conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, dont l'offre a été évaluée la moins-disante hors TVA, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général porte 219 sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun.

BANDJOUN le 12 Février 2020

Le 2eme Adjoint au Maire

FOKOUA HELENE

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/DG/CAMTEL/2020 DU 13 FEVRIER 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS A TEMPS PARTIEL POUR EXERCER LA MEDECINE DE TRAVAIL DANS LES INFIRMERIES REGIONALES DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Télécommunications (CAMTEL), Maître d'Ouvrage, lance un appel à manifestation d'intérêt pour la pré-qualification de médecins en vue d'exercer la médecine de travail à temps partiel dans les directions ou représentations régionales de la Cameroon Télécommunications (CAMTEL).

2. Consistance des prestations

La mission des médecins à recruter consiste, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur à :

- 1)Veiller à la santé de la population du travail ;
- 2)Conseiller les salariés et l'employeur sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail ;
- 3)Favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en difficulté.

Les détails de la mission des médecins à recruter, sont indiqués dans les Termes de Référence à fournir ultérieurement aux candidats pré-qualifiés, en conformité avec les dispositions relatives au recrutement des consultants individuels, édictées par le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

Profil requis.

- Formation universitaire en médecine, sanctionnée par un diplôme de médecine générale ou de spécialisation en médecine du travail ;
- Être agréé en médecine du travail conformément à la réglementation en vigueur ;
- Disposer d'une expérience professionnelle générale en médecine d'au moins 15 ans ;
- Disposer d'une expérience professionnelle spécifique en médecine du travail d'au moins 10 ans ;
- Être apte à travailler efficacement sous-pression ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en Français ou en anglais ;
- Etre organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

3. Participation et origine

Type de contrat, Durée et lieux d'exécution des prestations.

Les médecins à recruter seront des consultants individuels au sens du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, recruté pour une durée ne dépassant pas trois (03) ans et assureront leurs prestations au siège à Yaoundé et aux directions et représentations régionales de CAMTEL situées dans les chefs-lieux des dix (10) régions administratives du Cameroun. Chaque postulant indiquera le lieu d'exercice choisi.

4. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais, en quatre (04) exemplaires dont un original et trois copies, marqués comme tels, devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur des Achats et du Patrimoine sis à l'Immeuble siège de la CAMTEL, au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, porte 902, 9^{ème} étage au plus tard le 04 mars 2020; à 15h30mn et devra porter la mention ci-après:

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/DG/CAMTEL/2020 DU 13 février 2020 POUR LE RECRUTEMENT DES MEDECINS A TEMPS PARTIEL POUR EXERCER LA MEDECINE DE TRAVAIL DANS LES INFIRMERIES REGIONALES DE LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toutes les informations complémentaires pourront être obtenues auprès de la Direction des Achats et du Patrimoine.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature à fournir par les personnes intéressées dans le cadre du présent Appel à Manifestation d'Intérêt est constitué d'un dossier administratif et d'un dossier technique contenant respectivement les pièces ci-après désignées :

A- Dossier administratif :

Une lettre de motivation adressée à Madame le Directeur Général, dûment datée, signée et timbrée par le Postulant, indiquant la région d'exercice choisie ;

Une copie certifiée de la carte de contribuable en cours de validité ;

Une attestation de non-redevance fiscale en cours de validité ;

Le bulletin n° 3 de l'extrait du casier judiciaire ;

Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé ;

Une attestation de non-exclusion de la Commande publique délivrée par l'ARMP.

N.B : Toutes les pièces administratives ci-dessus listées devront être produites en originaux ou copies certifiées par une autorité compétente et datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt de l'offre.

B-Dossier technique :

Un Curriculum Vitae (CV) détaillé, signé et daté ;

Une déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité ;

Une attestation d'inscription à l'Ordre des Médecins du Cameroun ;

Une copie de l'agrément d'exercice de la médecine de travail ;

Les références du candidat dans la réalisation des prestations similaires assorties de justificatifs (photocopies Actes de désignation et/ou contrats etc.....).

6. Critères d'évaluation

La recevabilité des dossiers de candidature sera appréciée sur la base de l'exhaustivité et la conformité du dossier administratif. Tout dossier de candidature dont le dossier administratif ne sera pas complet et conforme aux prescriptions ci-dessus énoncées, sera jugé irrecevable et par conséquent rejeté.

1- Critères d'évaluation des dossiers de candidature

Les dossiers reçus seront évalués sur la base des critères éliminatoires et des critères essentiels ci-après :

A- Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'au moins une des pièces constituant le dossier administratif ;
- 2) Absence d'attestation d'inscription à l'Ordre des Médecins du Cameroun ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) Absence d'agrément à la profession de médecine du travail ;
- 5) Absence d'une expérience générale cumulée en médecine d'au moins 15 ans ;
- 6) Absence d'une expérience spécifique en médecine du travail d'au moins 10 ans ;
- 7) Absence de l'attestation de non-exclusion de la Commande publique délivrée par l'ARMP ;
- 8) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité ;
- 9) Avoir une note technique sur les critères essentiels inférieure à quatre-vingts pour cent (80%) de la note totale.

B- Critères essentiels :

- 1) Présentation du dossier ;
- 2) Informations sur le candidat ;
- 3) Références et expériences du candidat.

Grille d'évaluation des offres (note technique totale maximale = 85 points)

Les critères essentiels seront évalués sur la base de la grille d'évaluation ci-après :

1°) Présentation du dossier : 05 points

Bonne reliure : 01 pt
Agencement des pièces selon le bon ordre : 02 pts
Intercalaires couleurs entre les pièces : 01 pt
Existence d'une pagination : 01 pt

2°) Eléments d'informations sur le candidat : 20points

a) Lettre de motivation datée, timbrée et signée du candidat : 10 points

- Date : 01 pt
- Signature : 01 pt
- Timbre : 01 pt
- Structuration : 02 pts
- Intérêt pour le poste : 05 pts

b) CV du candidat : 06 points

- Date : 01 pt
- Signature : 01 pt
- Profil adapté au poste : 04 pts
- c) Déclaration sur l'honneur attestant de sa disponibilité : **04 points**
- Déclaration signée et datée : 02 pts
- Preuve justifiant de sa disponibilité : 02 pts

3°) Références et Expériences du Candidat (sur la base des pièces justificatives) : 60 points

a)Niveau du diplôme : 15 points

- Médecin généraliste : 10 pts
- Médecin spécialiste en médecine du travail : 15 pts

b) Expérience générale en médecine :20 points

- Entre 15 et 20 ans : 10 pts
- Entre 20 et 25 ans : 15 pts
- Plus de 25 ans : 20 pts

c) Expérience spécifique en médecine du travail : 25 points

- Entre 10 et 15 ans : 10 pts
- Entre 15 et 20 ans : 15 pts
- Entre 20 et 25 ans : 20 pts -Plus de 20 ans : 25 pts

N.B : dans toutes les rubriques ci-dessus de a) à c) le candidat ne peut être noté qu'une seule fois par rubrique.

7. Evaluation et publication des resultats

La liste de candidats retenus sera communiquée par voie de presse ou de correspondance individuelle.

Les candidats non retenus pourront, s'ils le souhaitent, retirer leur dossier dans les huit (08) jours qui suivent la publication des résultats.

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAH EPSE ACHIDI JUDITH

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/ASMI/
MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES
CONSULTANTS CHARGES DE L'ORGANISATION DES QUATRIEMES ASSISES NATIONALES SUR LE
CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU
CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réalisation d'une croissance accélérée, conformément à la volonté du Gouvernement, exprimée dans la Stratégie Nationale de Développement et autres documents stratégiques élaborés en vue du développement du Cameroun, nécessite des actions plus fortes dans les secteurs productifs concernant directement la formation. C'est dans cette perspective que prend place l'idée du renforcement de la professionnalisation des formations universitaires reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour une meilleure prise en compte des formations professionnalisantes.

La professionnalisation est un processus qui vise à former des diplômés capables de s'insérer dans le tissu économique aussi bien du Cameroun que de la sous-région Afrique Centrale. Fondée sur la mission d'appui au développement dévolue à l'université, elle se pose comme un impératif dans le système national d'enseignement supérieur depuis une dizaine d'années, à la faveur de l'introduction et de l'adoption du LMD dans nos institutions. Elle implique un changement radical de paradigme dans la construction et la transmission des savoirs et des compétences, pour répondre aux attentes de la société dans un contexte national et mondial où l'enseignement devient progressivement « un marché », ce qui laisse croire que l'éducation ne pourra plus être considérée comme un service public, mais comme un lieu de profit.

Dans cette optique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a mis en place deux programmes résolument axés sur la professionnalisation des enseignements. Le premier porte sur le développement de la composante technologique et professionnelle, et a pour objectif de produire des ressources humaines de qualité dans les domaines stratégiques définis par le DSCE ; tandis que le second porte sur la modernisation et la professionnalisation des Etablissements facultaires classiques, avec pour objectif de rapprocher durablement les facultés classiques des milieux professionnels en vue d'adapter leur formation à la demande des entreprises, et de garantir l'employabilité de leurs diplômés.

Dans ce contexte et faisant suite à la mise en œuvre des résolutions des trois premières assises, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage d'organiser au cours de l'exercice budgétaire 2020, les quatrièmes assises sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun. Les quatrièmes assises envisagées à travers les présentes études devront permettre la vérification du niveau d'application des recommandations des assises précédentes, en vue de la définition des objectifs à atteindre à moyen terme, pour une meilleure employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

En vue de poursuivre la mise en œuvre progressive de ladite opération, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un Consultant chargé de l'organisation des quatrièmes assises sur le cadrage de la professionnalisation des enseignements universitaires.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres national restreint, en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés. Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2020.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels sous pli fermé, adressé à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard **le 06 mars 2020, avec la mention :**

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/ASMI/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ORGANISATION DES QUATRIEMES ASSISES NATIONALES SUR LE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN. »

6. Composition du dossier

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée des documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous:

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission

B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- 7- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/ASMI/
MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES
CONSULTANTS CHARGES DE LA REVISION, DE L'HARMONISATION ET DE L'ADAPTATION DES
PROGRAMMES DE FORMATION DE CERTAINES FILIERES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, EN
DEUX LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de l'enseignement supérieur (PRO-ACTP), le MINESUP a initié, depuis 2016, une vaste opération de révision et d'harmonisation des programmes de formation des établissements technologiques et professionnels en vue de l'amélioration du dispositif de pilotage et du management du système de formation technologique et professionnel pour le renforcement du dispositif institutionnel et l'amélioration de la capacité desdits établissements à produire les professionnels en qualité et en quantité suffisantes dans l'optique de couvrir les besoins en ressources humaines hautement qualifiées de notre économie.

En vue de la poursuite de ladite opération, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter des Consultants chargés de la réalisation des prestations y relatives, regroupées en deux lots :

- Lot1 : Révision, harmonisation et adaptation des programmes de formation des filières urbanisme, géomètre, topographe et architecture ;
- Lot2 : Révision, harmonisation et adaptation des programmes de formation des filières sciences halieutiques et médecine vétérinaire.

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres national restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées.

3. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2020.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard **le 06 mars 2020, avec la mention :**

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/ASMI/
MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/20 DU 13 FEVRIER 2020 EN VUE DE LA PRE-QUALIFICATION DES
CONSULTANTS CHARGES DE LA REVISION, DE L'HARMONISATION ET DE L'ADAPTATION DES
PROGRAMMES DE FORMATION DE CERTAINES FILIERES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, EN DEUX
LOTS.
Lot n°..... »

6. Composition du dossier

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie



dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion de l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Copie certifiée conforme de l'attestation et du plan de localisation
A6	Accord de groupement, le cas échéant

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle sera constituée lot par lot et contiendra tous les documents

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans chaque mission s'il est retenu : - Joindre les C.V. datés et signés par les intéressés, ainsi que les Diplômes les plus élevés - joindre l'organigramme de la mission
B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

- 1- présentation de l'offre 3pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 5pts
- 5- expérience du cabinet 12pts
- 6- expérience des Experts 50pts
- liste du matériel 10pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91.

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les soumissionnaires dont offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

COKMUNIQUEN N° 001/C/CUN/SG/CCCM-SPI/CIPM-CUN / DT/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE TAVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CUN/CCCM-SPI/CIPM-CUN/2019 DU 10/09/ 2019 POUR LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGETS DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, EXERCICES 2019 A 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, (Maître d'Ouvrage) Communique :

Par Décision N° 001/D/CUN/SG/CCCM-SPI/CIPM-CUN//DT/2020 du 06 FEV 2020, l'appel d'offres n° 001/AOIO/CUN/CCCM-SPI/CIPM-CUN/2019 DU 10/09/2019 Est attribué à LA SOCIETE HYSACAM SA BP : 1420 DOUALA ; Tel : (237) 33.37.80.87 FAX : .237 33.37.80.90 pour un montant et un délai de réalisation de :

Adjudicataire	Montant HTVA (FCFA)	TTC	Délai
LA SOCIETE HYSACAM SA BP : 1420 DOUALA ; Tel : (237) 33.37.80.87 FAX : .237 33.37.80.90 Email : hvsacam.seca(d).vahoo.com WWW.hvsacampropreté,com	5 449 167 650 FCFA (cinq milliard quatre cent quarante-neuf millions cent soixante-sept mille six cent cinquante) Franc CFA	6 498 132 423 F CFA (six milliards quatre cent quatre-vingt-dix huit millions cent trente-deux mille quatre cent vingt-trois) Franc CFA	Le délai global d'exécution du présent marché est de : 5 ans, soit mois pour la tranche ferme ; Un an pour chaque Tranche Conditionnelle 1,2,3,4 ; ^P0ur,"v":- ;4av,i;;; ;Condili6nnéllé:5 .mois ? i Tranche

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les 07 (sept) jours qui suivent, auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré pour l'établissement du Marché correspondant.

Les soumissionnaires ayant répondu à cet Avis d'Appel d'Offres International Ouvert et qui n'ont pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

NGAOUNDERE le 6 Février 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME

COMMUNIQUE*** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES DAO N° 26, 27, 28 ET 29/AONO/CAN3/CIPM DU 11 JANVIER 2020 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL À ÉNERGIE SOLAIRE À MADJELÉ, CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, CONSTRUCTION DU LOGEMENT D'ASTREINTE DU CENTRE MÉDICO D'ARRONDISSEMENT DE DANG ET EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (ENEO) DANS LE PARC DE STATIONNEMENT DE MALANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 3ÈME, DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

N° 1	ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DES MARCHES TTC	MONTANT DES MARCHES HT	DELAI D'EXECUTION
1	ETS BAMAYISEY ALLAH	Construction d'un forage pastoral à énergie solaire à Madjelé dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème	19 999 990	16 771 480	02 Mois
2	ETS SOULEMANOU ET FILS	Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine dans le parc de stationnement de Malang, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème	8 500 000	7127 883	02 Mois
3	ETS TCHEDJOU	Construction du logement d'astreinte du centre médico d'Arrondissement de Dang, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème	35 000 000	29 350105	03 Mois
4	ETS SOULEMANOU ET FILS	Extension du réseau électrique (ENEG) dans le parc de stationnement de Malang, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème	9 927 908	8 324451	02 Mois

NGAOUNDERE le 12 Février 2020

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 001/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5415197016414152222.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 1 : Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de NDOM Groupe I.

L'entreprise : **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06**, est retenue pour les travaux d'appel d'offre susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de NDOM CENTRE Groupe I	Lot 1	Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06	16 400 872	03 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°003/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5440531076414152221.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 3 : Construction du Centre de Santé Intégré de CSI DE TEMBYET.

L'entreprise : **Ets MARCE CONSULTING**, BP : 17079 Ydé, est retenue pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Construction du Centre de Santé Intégré de CSI DE TEMBYET	Lot 3	ETS MARCE CONSULTING BP : 17079 Ydé Tél : 696 44 90 87	49 560 200	04 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 006/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Les Lot 1, 2, 3, 4 et 5 pour les travaux d'appel d'offres susmentionné, n'ont connu aucune soumission et sont déclarés infructueux selon le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction d'un forage équipé de PMH à NKONG NKOL (KOMOL)	Lot 1	-	-	-	Infructueux
02	Construction d'un forage équipé de PMH à OMENG (derrière chefferie EPAKO 1)	Lot 2	-	-	-	Infructueux
03	Construction d'un forage équipé de PMH à la Chefferie LOG MBOUGUE	Lot 3	-	-	-	Infructueux
04	Construction d'un forage équipé de PMH à la Chefferie TOUBANGOM	Lot 4	-	-	-	Infructueux
05	Construction d'un forage équipé de PMH à l'EP de BODKANG (KENDI)	Lot 5	-	-	-	Infructueux

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°005C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152254 – COMMUNE DE NDOM - 5427351016414152254.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **ABS Sarl**, BP : 8213 Edéa, Tél : 697 83 18 89 / 671 64 33 83 est retenue pour les travaux d'appel d'offre susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lots	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Acquisitions et pauses: de 02 (deux) transformateurs à DISSAHAI et BIPOCK	Lot 1	ABS Sarl BP : 8213 Edéa Tél : 697 83 18 89 / 671 64 33 83	9 996 966	03 mois	Unique soumissionnaire
02	Acquisitions et pauses: de 02 (deux) transformateurs à SI NDOM et SI NGOCK MBEND	Lot 2		8 940 375	03 mois	Unique soumissionnaire
03	Travaux d'extension d'un réseau électrique à KOMBE II, à NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK	Lot 3		67 021 362	03 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°002/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430391016414152220.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot1 : Construction d'un poste agricole à KOMBE II.

L'entreprise : **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06**, est retenue pour les travaux d'appel d'offre susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Construction d'un poste agricole à KOMBE II	Lot 2	Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06	19 900 568	03 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie de NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°004/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020, RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152250 ET 5430393036414152250.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

Lot 1 : Travaux de réhabilitation et d'ouverture de la piste agricole de MAKOU.

L'entreprise : **LA DYNAMIQUE SARL**, BP : Ydé, Tél : 679 16 10 77 / 699 70 24 29, est retenue pour les travaux d'appel d'offre susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Travaux de réhabilitation et d'ouverture de la piste agricole de MAKOU	Lot 1	LA DYNAMIQUE SARL, BP : Ydé,	39 892 703	04 mois	Unique soumissionnaire
02	Travaux de construction d'un ponceau à LOGSAGAL	Lot 2	Tél : 679 16 10 77 / 699 70 24 29	14 827 083	04 mois	Unique soumissionnaire

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N° 007/C/C-NDOM/CIPM/02-2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152223, 5427351016414152271 ET 5440531076414152272.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise : **PIDAF SARL**, BP : 31045 Yaoundé, Tel : 696 611 308, est retenue pour les travaux des Lots 1 et 2 de l'avis de consultation susmentionné, pour les montants et délai d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observation
01	Equipement en mobilier	Lot 1	PIDAF SARL BP : 31045 Yaoundé Tel : 696 611 308	9 607 615	02 mois	Seul éligible
02	Acquisition d'une sonorisation de haut niveau	Lot 2	PIDAF SARL BP : 31045 Yaoundé Tel : 696 611 308	9 547 155	02 mois	Seul éligible
03	Equipement en matériel médical	Lot 3	-			Infructueux

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué dans les services de la Mairie NDOM pour souscription du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est prié de passer sous quinzaine retirer ses offres au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés. Passé ces délais, ces offres seront purement et simplement détruites. Il s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Lot	Entreprise	Motifs de rejets	Observations
------------	-----------------------	-----	------------	------------------	--------------

01	Equipement en mobilier	Lot 1	ETS MACAO	- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes et,	Critères éliminatoires
02	Acquisition d'une sonorisation de haut niveau	Lot 2	BP : Ydé Tél: 675 02 73 39 /	- Non-conformité au modèle de soumission (Absence du Bordereau descriptif, quantitatif et qualitatif)	
03	Equipement en matériel médical	Lot 3	697 61 33 23		
04		Lot 3	BOJIP'S SHALOM BP : 13945 Ydé Tél : 695 22 43 14 / 675 97 07 22	- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes - Absence du Fichier Numérique Woorld des offres techniques et financières (Clé USB)	Critères éliminatoires

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour le soumissionnaire n'ayant pas été retenu.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/006/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER
2020,RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET
BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE
L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3),
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5427351016414152254 LOT 1 :
ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant l'Avis d'Appel N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 11 Janvier 2020, relatifs aux acquisitions et pauses: de 02 (deux) transformateurs à DISSAHAI et BIPOCK (LOT 1) et de 02 (deux) transformateurs à SI NDOM et SI NGOCK MBEND (LOT 2) et de l'extension d'un réseau électrique à KOMBE II, à NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (Lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1^{er}: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé **Lot 1** et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **à l'entreprise ABS Sarl, BP : 8213 Edéa, Tél : 697 83 18 89 / 671 64 33 83,pour un montant de 9 996 966 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-six) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/007/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER
2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET
BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE
L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3),
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : COMMUNE DE NDOM LOT 2 :
ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant l'Avis d'Appel N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 11 Janvier 2020, relatifs aux acquisitions et pauses: de 02 (deux) transformateurs à DISSAHAI et BIPOCK (LOT 1) et de 02 (deux) transformateurs à SI NDOM et SI NGOCK MBEND (LOT 2) et de l'extension d'un réseau électrique à KOMBE II, à NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (Lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1^{er}: La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé **Lot 2** et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **à l'entreprise ABS Sarl, BP : 8213 Edéa, Tél : 697 83 18 89 / 671 64 33 83, pour un montant de 8 940 375** (Huit millions neuf cent quarante mille trois cent soixante quinze) **Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/003//DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020
RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE
NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE
SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE
2020 IMPUTATION : 5440531076414152221 LOT 3 : CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE
CSI DE TEMBYET.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 relatifs aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de NDOM Centre groupe I (lot 1), d'un poste agricole à KOMBE II (lot 2), et du Centre de Santé Intégré de CSI DE TEMBYET (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 3 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **Ets MARCE CONSULTING, BP : 17079 Ydé, Tél : 696 44 90 87**, pour un montant de **49 560 200 (Quarante-neuf millions cinq cent soixante mille deux cent) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/001/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020
RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE
NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE
SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE
2020 IMPUTATION : 5415197016414152222. LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSE À L'EP DE NDOM GROUPE I.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 relatifs aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de NDOM Centre groupe I (lot 1), d'un poste agricole à KOMBE II (lot 2), et du Centre de Santé Intégré de CSI DE TEMBYET (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 1 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06**, pour un montant de **16 400 872 (Seize millions quatre cent mille huit cent soixante-douze) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/002/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020
RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE
NDOM CENTRE GROUPE I (LOT 1), D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II (LOT 2), ET DU CENTRE DE
SANTÉ INTÉGRÉ DE CSI DE TEMBYET (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU
LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE
2020 IMPUTATION : 5430391016414152220. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN POSTE AGRICOLE À KOMBE II.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°01/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 relatifs aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux salles de classe à l'EP de NDOM Centre groupe I (lot 1), d'un poste agricole à KOMBE II (lot 2), et du Centre de Santé Intégré de CSI DE TEMBYET (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 2 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **Ets FEUKOUN & FILS, BP : 189 Edéa, Tél : 677 59 68 68 / 698 43 43 06**, pour un montant de **19 900 568 (Dix-neuf millions neuf cent mille cinq cent soixante-huit) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Trois (03) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/004/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER
2020,RELATIFS AUX TRAVAUXDE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE
MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5430393036414152250 LOT 1 : TRAVAUXDE RÉHABILITATION ET
D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE MAKOU.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020, relatifs aux travaux de réhabilitation et d'ouverture de la piste agricole de MAKOU (Lot 1), et de construction d'un ponceau à LOGSAGAL (Lot 2), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 1 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **LA DYNASTIE SARL, BP : Ydé, Tél : 679 16 10 77 / 699 70 24 29**, pour un montant de **39 892 703 (Trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-douze mille sept cent trois) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

**DECISION MUNICIPALE N°2020/005/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
ISSUE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER
2020, RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE DE
MAKOU (LOT 1), ET DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU À LOGSAGAL (LOT 2), DÉPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5430393036414152250 LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONCEAU À LOGSAGAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N° 00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N° 02/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020, relatifs aux travaux de réhabilitation et d'ouverture de la piste agricole de MAKOU (Lot 1), et de construction d'un ponceau à LOGSAGAL (Lot 2), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N° 005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **LA DYNASTIE SARL, BP : Ydé, Tél : 679 16 10 77 / 699 70 24 29**, pour un montant de **14 827 083 (Quatorze millions huit cent vingt-sept mille zéro quatre-vingt-trois) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/008/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE D'OFFRES N°03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIFS AUX ACQUISITIONS ET PAUSES: DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À DISSAHAI ET BIPOCK (LOT 1) ET DE 02 (DEUX) TRANSFORMATEURS À SI NDOM ET SI NGOCK MBEND (LOT 2) ET DE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152254 LOT 3 : TRAVAUX D'EXTENSION D'UN RÉSEAU ÉLECTRIQUE À KOMBE II, À NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N° 00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Considérant l'Avis d'Appel N° 03/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 11 Janvier 2020, relatifs aux acquisitions et pauses: de 02 (deux) transformateurs à DISSAHAI et BIPOCK (LOT 1) et de 02 (deux) transformateurs à SI NDOM et SI NGOCK MBEND (LOT 2) et de l'extension d'un réseau électrique à KOMBE II, à NKO'O-LOG GWE-NKAINDJOCK (Lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;
Considérant le Procès-Verbal de la Session N° 005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;
Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1^{er} : Le Marché objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé **Lot 3** et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribué à **l'entreprise ABS Sarl, BP : 8213 Edéa, Tél : 697 83 18 89 / 671 64 33 83, pour un montant de 67 021 362 (Soixante-sept millions zéro vingt et un mille trois cent soixante-deux) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/010/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152223 LOT 1 : CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 lancée en Procédure Normale, Approvisionnement généraux dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL. Case Communautaire : équipement en mobilier (lot 1) et acquisition d'une sonorisation de haut niveau (lot 2) et CSI de NDAIMBOG, équipement en matériel médical (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°003/02/CND/CIPM/2019 du 04 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 1 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **à l'entreprise PIDAF SARL, BP : 31045 Yaoundé, Tel : 696 611 308, pour un montant de 9 607 615 (Neuf millions six cent sept mille six cent quinze) Francs CFA TTC ; délai d'exécution de Deux (02) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/011/DM/CND/CIPM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5427351016414152271 LOT 2 : ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 lancée en Procédure Normale, Approvisionnements généraux dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL. Case Communautaire : équipement en mobilier (lot 1) et acquisition d'une sonorisation de haut niveau (lot 2) et CSI de NDAIMBOG, équipement en matériel médical (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°003/02/CND/CIPM/2019 du 04 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande objet de l'Avis d'Appel d'Offre susvisé Lot 2 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée à l'entreprise **PIDAF SARL, BP : 31045 Yaoundé, Tel : 696 611 308**, pour un montant de **9 547 155 (Neuf millions cinq cent quarante-sept mille cent cinquante-cinq) Francs CFA TTC** ; délai d'exécution de Deux (02) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°002/DA/DG/CM-SCDP/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
La Résolution n°04/07 de la session du Conseil d'Administration du 21 janvier 2020 portant autorisation de passer un marché par la procédure de gré à gré ;
Vu le Dossier de Consultation des Entreprises n°02/DCE/DG/DTEC/SDTE/CIPM-SCDP/2020 relatif à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène au dépôt SCDP de Bonabéri.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène au dépôt SCDP de Bonabéri.

Entreprise	Adresse	Montant TTC (En F CFA)	Délai d'exécution
TRACTAFRIC EQUIPMENT S.A	B.P.: 4017 Douala-CAMEROUN	39 923 236	Deux (02) semaines

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 12 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/009/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 DU 11 JANVIER 2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE NKONG NKOL (KOMOL) (LOT 1), DE OMENG (DERRIÈRE CHEFFERIE EPAKO 1) (LOT 2), DE CHEFFERIE LOG MBOUGUE (LOT 3), DE LA CHEFFERIE TOUBANGOM (LOT 4) ET DE L'EP DE BODKANG (KENDI) (LOT 5)), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020 IMPUTATION : 5432423036414152246, 5432423036414152246, 5430393036414152246, 5430393036414152246 ET 5430393036414152246.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offre N°04/AONO/C-NDOM/CIPM/2020 du 11 Janvier 2020, relatif aux travaux de Construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de NKONG NKOL (KOMOL) (Lot 1), de OMENG (derrière chefferie EPAKO 1) (Lot 2), de Chefferie LOG MBOUGUE (Lot 3), de la Chefferie TOUBANGOM (Lot 4) et de l'EP de BODKANG (KENDI) (Lot 5), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°005/02/CND/CIPM/2019 du 07 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : L'Avis d'Appel d'Offre susvisé des Lots 1, 2, 3, 4 et 5 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2020/012/DM/CND/CIPM DÉCLARANT INFRUCTUEUX DU LOT 3 DE DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 DU 10 JANVIER 2020 LANCÉE EN PROCÉDURE NORMALE, APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. CASE COMMUNAUTAIRE : ÉQUIPEMENT EN MOBILIER (LOT 1) ET ACQUISITION D'UNE SONORISATION DE HAUT NIVEAU (LOT 2) ET CSI DE NDAIMBOG, ÉQUIPEMENT EN MATÉRIEL MÉDICAL (LOT 3), DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2020IMPUTATION :5440531076414152272.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Avis de Consultation N°01/DC/C-NDOM/CIPM/2020 du 10 Janvier 2020 lancée en Procédure Normale, Approvisionnement généraux dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL. Case Communautaire : équipement en mobilier (lot 1) et acquisition d'une sonorisation de haut niveau (lot 2) et CSI de NDAIMBOG, équipement en matériel médical (lot 3), Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL ;

Considérant le Procès-Verbal de la Session N°003/02/CND/CIPM/2019 du 04 Février 2020 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE-

Article 1er : L'Avis de Consultation susvisé Lot 3 et lancé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, déclaré **infructueux**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 7 Février 2020

Le MAIRE

BATI Luc

PARC NATIONAL DE MATÉRIEL DE GÉNIE CIVIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAO) EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00001/A0NO/MATGENIE/CIPM/2020 DU 04 FEVRIER 2020 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE PAR LE PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE) AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 FINANCEMENT : BUDGET MATGENIE - EXERCICE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot LE DIRECTEUR GENERAL DU PARC NATIONAL DE MATERIEL DE GENIE CIVIL (MATGENIE) INFORME TOUS LES EVENTUELS SOUMISSIONNAIRES A CET APPEL D'OFFRES DE LA SUPPRESSION DE "LA SURVEILLANCE PARTICULIERE" COMME CRITERE D'EVALUATION DES OFFRES

YAOUNDE le 13 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABOGO NTANG Désiré

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-NZP/CIPM/2020
 DU 22/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) BOUTIQUES AU
 CENTRE URBAIN DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.ADDITIF N°001**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1Autres

Au lieu de ...

● Pièce N°7 : DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	P
	LOT 400: MACONNERIE - ELEVATIONS			
401	Parpaings en agglos creux de 15X20X40pour les murs	m²	45,1	

Lire plutot

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	UNITE	QUANTITE	P
	LOT 400: MACONNERIE - ELEVATIONS			
401	Parpaings en agglos creux de 15X20X40 pour les murs	m²	303,8	

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie de Ngomedza complémentaires dudit dossier.

NGOMEDZAP le 12 Février 2020

Le MAIRE

NDJIE MVENG Tobias

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

ADDITIF 1 N° 008 À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°295/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/2019 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES DES TOILETTES PUBLIQUES ET BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE COMMUNIQUE :L'ADDITIF 1 DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 12/02/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante : « Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE n°295/AONO/CUY/CIPM/2019 du 30/12/2019 pour LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES DES TOILETTES PUBLIQUES ET BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE» dépouillement »"
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 04/03/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante : « Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE n°295/AONO/CUY/CIPM/2019 du 30/12/2019 pour LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FOSSES SEPTIQUES DES TOILETTES PUBLIQUES ET BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE YAOUNDE» dépouillement »"
2	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Pièce n° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) Frais d'acquisition Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville, dès publication du présent avis au journal des marchés publics ou dans Cameroon Tribune, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC du Cameroun.

YAOUNDE le 5 Février 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°297/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/019 POUR LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES LONGITUDINAUX ET TRANSVERSAUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé bâtiment principal de l'Hôtel de Ville 2^{ème} étage, porte 002 au plus tard le 12/02/2020. à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : "APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°297/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/2019_RELATIF A LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES LONGITUDINAUX ET TRANSVERSAUX A YAOUNDE " « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé bâtiment principal de l'Hôtel de Ville 2^{ème} étage, porte 002 au plus tard le 04/03/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : "APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°297/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/2019_RELATIF A LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES LONGITUDINAUX ET TRANSVERSAUX A YAOUNDE " « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

YAOUNDE le 5 Février 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDE

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°293/AONO/CUY/CIPM/2019 DU 30/12/019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DES POTEAUX D'INCENDIE DE LA VILLE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 12/02/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE N° 293/AONO/CUY/CIPM/2019 DU _30/12/2019 POUR L'EXTENSION DU RESAU DES POTEAUX D'INCENDIES DE LA VILLE DE YAOUNDE » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage, porte 002 du bâtiment principal de l'Hôtel de ville de Yaoundé au plus tard le 04/03/2020 à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URENCE N° 293/AONO/CUY/CIPM/2019 DU _30/12/2019 POUR L'EXTENSION DU RESAU DES POTEAUX D'INCENDIES DE LA VILLE DE YAOUNDE » « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

YAOUNDE le 5 Février 2020

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE BANGOU

ADDITIF N° 003 RÉF: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/C-BGOU/CIPM/2020 DU 23/01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE BAPA(PHASEL) ET REHABILITATION DU RESEAU SCAN WATER A BANDENKOP(PHASEL) DANS LA COMMUNE DE BANGOU.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commune de Bangou le 12/02/2020 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/C-BGOU/CIPM/2020 DU 23./01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE BAPA (phase 1) ET LA REHABILITATION DU RESEAU SCANWATER A BANDENKOP (phase 1) DANS COMMUNE DE BANGOU (UN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE UEFOUILLEMENT ».
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commune de Bangou le 19/02/2020 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/C-BGOU/CIPM/2020 DU 23./01/2020 POUR LES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU VILLAGE BAPA (phase 1) ET LA REHABILITATION DU RESEAU SCANWATER A BANDENKOP (phase 1) DANS COMMUNE DE BANGOU (UN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE UEFOUILLEMENT ».
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/02/2020 à 10 heures par la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bangou. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1); - 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ; - 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de son choix .
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 19/02/2020 à 10 heures par la commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bangou. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes : - 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1); - 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ; - 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de son choix .

BANGOU le 12 Février 2020

Le MAIRE

NANA CHARLES

COMMUNE DE BAHAM

ADDITIF N° N°01/AD/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2020 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004 /AONO/MINDDEVEL/C-BAH/SG/ST/CIPM-ROUTE/2020 DU 27/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE PARTIEL DE L'AXE KAMHOUOM-KAMDJEMGHEU-EP DE DJEMGHEU-LYCEE TECHNIQUE DE BAHAM ET DE TRAITEMENT DES NIDS DE POULES SUR L'AXE STATION TOTAL-CARREFOUR KAMHOUOM ET REHABILITATION DE LA ROUTE TUOWEM-DEFO TAMO-FORAGE A BOUKUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAHAM -DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX- REGION DE L'OUEST « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

BAHAM le 13 Février 2020

Le MAIRE

TEGUIA KAMDEM Isidore

COMMUNE DE NGOMEDZAP

DEMANDE DE COTATION N° 003 BIS/DC/C-NZP/CIPM /2020 DU 06/01/2020 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O.FINANCEMENT : BUDGET DE FEICOM/COMMUNE DE NGOMEDZAP - EXERCICE 2019.ADDITIF N°002LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION SUSCITÉE SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

	REF	DESIGNATION	U	QTE
A : BUREAU DU MAIRE				
1	04-004-150073	Bureau directeur prestige avec retour plateau et voie en bois massif lamellé-collé sapelli piétinement en panneau laque de couleur noir 2,25x1x0, 75m 1,10x0, 50x0, 70m (grenier de décor) avec sous-main + retour	U	1
2	04-001-150022	Fauteuil directeur en cuir véritable grand confort rembourrage mousse haute densité	Pièce	1
3		Fauteuil visiteur en cuir dossier haut avec accoudoirs et support sur 4 pieds en bois (Reliance)	U	1
4	04-007-150180	Salon de réception 50% cuir de 6 places + 01 guéridon	U	1
5	04-004-150017	Armoire haute de rangement à 4 battants pleins et plateau en panneau sapelli caisse laque de couleur noire compartimentée en 4 étagères de dimensions 210x200x45cm	U	1
6	08-003-150002	Téléviseur écran plasma LG 32" ou similaire	U	1
7	04-008-150019	Meuble téléviseur en bois laqué	Pièce	1
8	27-001-150436	Réfrigérateur de bureau INDESIT 140 L ou similaire	Pièce	1
Sous-total A				
B : SECRETARIAT DU MAIRE				
9	04-003-150047	Bureau secrétaire 1c 111 avec retour de support ordinateur avec 3 tiroirs 160x172x75 :	U	1
10	04-004-150151	Fauteuil secrétaire noir avec accoudoir pvc	U	1
11	04-007-150100	Chaise visiteur en simili cuir: assise fixe et non réglable: accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
12	04-008-1500179	Armoire haute de rangement métallique COSMAS à deux portes battants	U	1
SOUS-TOTAL B				

		C : SALLE D'ATTENTE DU MAIRE		
13	04-004-150102	Salon de réception de 7 places + 01 guéridon	U	1
14	08-003-150002	Téléviseur écran plasma LG 32" ou similaire	U	1
15	04-008-150019	Meuble TV avec 3étages TEMPERED GLASS	U	1
		Sous-total C		
		D : BUREAUX ADJOINTS AU MAIRE		
16	04-004-15008	Bureau Directeur 1,80m avec retour et caisson à 3 tiroirs	U	2
17	04-001-150022	Fauteuil directeur en cuir capitonné avec bouton dossier haut sur roulettes	U	2
18	04-012-150038	Fauteuil visiteur en cuir dossier bas avec accoudoirs et supports sur 4 pieds en bois (reliance)	U	4
19	04-003-150052	Armoire de bureau 03 portes de 150 x43 x210cm marron en bois avec vitre ref:143613	U	2
		SOUS-TOTAL D		
		E : BUREAU SECRETAIRE GENERALE		
20	04-004-150075	Bureau 3 pièces (Table, 180 x 90x75cm+ retour 100 x 45 x 75 cm + caissonà 3 tiroirs	U	1
21	04-012-150104	Fauteuil de bureau en simili cuir, assise mobile et réglable, accoudoir vinyl	U	1
22	04-007-150100	Chaise visiteur en simili cuir: assise fixe et non réglable: accoudoirs chrome piétement chromes en luge	U	2
23	04-003-150055	Classeur en bois + vitre 01 compartiment subdivisé en 4 étagères avec 2 petits battants en bas	U	1
		SOUS-TOTAL E		
		F : BUREAU RECEVEUR MUNICIPAL		
24	04-004-15008	Bureau 3 pièces (Table, 180 x 90x75cm+ retour 100 x 45 x 75 cm + caissonà 3 tiroirs	U	1

25	04-012-150104	Fauteuil de bureau en simili cuir, assise mobile et réglable, accoudoir vinyl	U	1
26	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
27	04-003-150055	Classeur en bois + vitre 01 compartiment subdivisé en 4 étagères avec 2 petits battants en bas	U	1
28	18-001-150059	Coffre-fort pansy 100kk, 04 clés, dimensions: hauteur 105 cm; largeur 59 cm, profondeur 51 cm	U	1
	SOUS-TOTAL F			
	G : BUREAU DE L'AGENT FINANCIER			
29	04-004-15008	Bureau en bois laqué avec retour 1 battant 3 tiroirset un pose unité central bg309	U	1
30	04-012-150038	Fauteuil Directeur en simili cuir avec assise réglable et support à roulette accoudoirs en bois et simili cuir capitonné (reliance)	U	1
31	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
32	04-008-1500179	Armoire de rangement en bois laqué marron 3 battants	U	1
	SOUS-TOTAL G			
	H : SALLE DE DELIBERATION			
33	04-008-150085	Table de conférence en bois laqué dim:2,50m x5,50m	U	1
34	04-001-150022	Fauteuil directeur en cuir rembourrage mousse haute densité	U	1
35	04-012-150038	Fauteuil salle de réunion	U	25
36	04-007-150334	Chaise visiteur structure en métal dossier PVC revêtement tissu 100% acritique	U	25
	SOUS-TOTAL H			

I : SECRETARIAT DU PREMIER ADJOINT AU MAIRE		
---	--	--



37	04-004-150075	Bureau secrétaire 1c 111 avec retour de support ordinateur avec 3 tiroirs 160x172x75	U	1
38	04-004-150151	Fauteuil secrétaire noir en cuir avec accoudoir pvc	U	1
39	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
40	04-008-150182	Armoire de rangement en bois laqué marron 3 battants	U	1
SOUS-TOTAL I				
J : BUREAU ETAT CIVIL				
41	04-004-15008	Bureau 3 pièces (Table, 180 x 90x75cm+ retour 100 x 45 x 75 cm + caisson à 3 tiroirs	U	1
42	04-012-150104	Fauteuil de bureau en simili cuir, assise mobile et réglable, accoudoir vinyl	U	1
43	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
44	04-003-150055	Classeur en bois + vitre 01 compartiment subdivisé en 4 étagères avec 2 petits battants en bas	U	1
45	04-008-150182	Etagère de rangement	U	3
SOUS-TOTAL J				
K : BUREAU CHEF SERVICE TECHNIQUE				
46	04-004-15008	Bureau 3 pièces (Table, 180 x 90x75cm+ retour 100 x 45 x 75 cm + caisson à 3 tiroirs	U	1
47	04-012-150104	Fauteuil de bureau en simili cuir, assise mobile et réglable, accoudoir vinyl	U	1
48	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
49	04-008-150182	Armoire de rangement en bois laqué marron 03 battants	U	1
SOUS-TOTAL K				

		L : BUREAU COMPTABLE-MATIERES		
50	04-004-15008	Bureau en bois laqué avec retour 1 battant 3 tiroirset un pose unité central bg309	U	1
51	04-012-150038	Fauteuil Directeur en simili cuir avec assise réglable et support à roulette accoudoirs en bois et simili cuir capitonné (reliance)	U	1
52	04-007-150334	Chaise visiteur en simili cuir, assise fixe et non réglable, accoudoirs chrome piétinement chromes en luge	U	2
53	04-008-150182	Armoire de rangement en bois laqué marron 03 battants	U	1
		SOUS-TOTAL L		
		M : BUREAU AUTRES CADRES		
54	04-003-150047	Bureau 160x80x76cm avec + retour informatique	U	2
55		Fauteuil directeur en cuir, dossier haut, accoudoirs sur roulettes	U	2
56		Chaise visiteur en plastique	U	4
		SOUS-TOTAL M		
		N : SALLE DE FETE		
57		Table longue dim=2,50 x0, 70men boismassif vernis	U	1
58		Chaise visiteur structure en métal dossier PVC revêtement tissu 100% acrylique	U	4
59		Chaise en plastique	U	105
60		Armoire de rangement en bois massif vernis	U	00
		SOUS-TOTAL N		
	Montant HT			
	TVA 19,25%			

	IR 5,5%				
	Total TTC				
	NET A PERCEVOIR				

Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier de Consultation, sont priées de passer à la Mairie de Ngomedzap, retirer le dossier.

NGOMEDZAP le 5 Février 2020

Le MAIRE

NDJIE MVENG Tobias

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm